ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 12 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1025 ■

Chronique Eco

Le Trumpisme économique se retourne contre son créateur

P 16

AVEC UNE RÉSERVE DE 27 MILLIARDS DE BARILS RÉCUPÉRABLES

L'Algérie, un géant énergétique africain

L'Algérie occupe la deuxième place parmi les pays africains disposant des ressources pétrolières et gazières récupérables les plus importantes, avec près de 27 milliards de barils équivalent pétrole (bep) encore disponibles. Cette position confirme le poids du potentiel énergétique national à l'échelle du continent, dans un contexte marqué par la perspective de nouvelles ressources et par une demande croissante en énergie. Ces données ressortent d'un rapport de la Chambre africaine de l'énergie consacré aux ressources pétrolières et gazières restantes en Afrique. P 3



ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'aménagement du territoire au cœur des enjeux économiques et sociaux

À l'approche des élections locales du 28 novembre, le développement durable des territoires s'impose comme l'un des principaux enjeux du prochain mandat des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Entre réduction des disparités régionales, création d'activités économiques, amélioration du cadre de vie et fixation des populations, les futurs élus seront appelés à inscrire leurs programmes dans une vision cohérente de l'aménagement du territoire.

P 2

LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS SUSPECTS

De nouvelles exigences pour les professions comptables

Le ministère des Finances a promulgué l'instruction n° 07 du 3 novembre 2026, imposant de nouvelles obligations de vigilance renforcée aux experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés.

P 3

7E ÉDITION DU SIVECC DU 16 AU 19 NOVEMBRE À ALGER

160 exposants au rendez-vous

La 7e édition du Salon International de la Ventilation, de l'Électricité, du Chauffage, de la Climatisation, de la Plomberie et de la Sécurité incendie (SIVECC) se tiendra du 16 au 19 novembre 2026 au Palais des expositions de la SAFEX, à Alger.

P 4

INVESTISSEMENT

La stratégie algérienne présentée à Genève P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le développement du transport maritime et des moyens de paiement électronique au menu P 16

ORAN

Plusieurs projets d'investissement touristique et hôtelier en cours de réalisation P 6

COMMERCE INTÉRIEUR / PRÉPARATIFS DU RAMADHAN

Le dispositif d'approvisionnement du marché examiné

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé une réunion de travail avec les secrétaires généraux des ministères des Finances, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de l'Industrie, ainsi que du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, consacrée au suivi des préparatifs en cours, en prévision du prochain mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.
Cette réunion, tenue mardi au siège du ministère, s'est déroulée en présence de représentants du Groupe des industries agroalimentaires et de la logistique "AGROLOG", de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes " ONILEV", du groupe des industries agroalimentaires "AGRODIV", ainsi que de la société "MAGROS", précise le communiqué.
Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des différentes mesures et dispositions mises en place pour assurer l'approvisionnement du marché national et évaluer l'état d'avancement des opérations liées à la disponibilité des produits de large consommation, notamment à travers le suivi des opérations d'importation, des niveaux des stocks et des capacités de production et de distribution, afin de garantir la disponibilité des produits à travers les différents circuits de commercialisation, ajoute la même source.
Au cours de cette rencontre, la ministre a souligné "l'importance de poursuivre la coordination et la complémentarité entre les différents secteurs et organismes concernés, et de renforcer les mécanismes de suivi sur le terrain des chaînes d'approvisionnement, de manière à assurer la cohérence entre les niveaux de production, d'importation et de distribution, et à répondre à la demande de consommation attendue durant ce mois, en application des instructions des hautes autorités du pays", selon le communiqué.

R E.

ENVIRONNEMENT

La ministre participe en Turquie à l'ouverture officielle de la COP31

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou, a participé mercredi à la cérémonie d'ouverture officielle de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31) qui se tient à Antalya, en Turquie, indique un communiqué du ministère.
La cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée en présence du président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, ainsi que de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts fonctionnaires et de représentants de délégations officielles, d'organisations et d'organismes internationaux, précise le communiqué.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'aménagement du territoire au cœur des enjeux économiques et sociaux

À l'approche des élections locales du 28 novembre, le développement durable des territoires s'impose comme l'un des principaux enjeux du prochain mandat des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Entre réduction des disparités régionales, création d'activités économiques, amélioration du cadre de vie et fixation des populations, les futurs élus seront appelés à inscrire leurs programmes dans une vision cohérente de l'aménagement du territoire.

Par Selma R.

Pour le Dr Omar Bouazouni, économiste et spécialiste de l'économie du développement durable des territoires, l'enjeu est de faire des collectivités locales de véritables acteurs de la création de richesse et de l'emploi. « Les élections locales jusqu'à maintenant sont toujours animées par un discours de rupture, alors qu'il devrait être quasiment un discours de continuité », a-t-il souligné sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale. Il estime que les programmes des candidats doivent s'inscrire dans le prolongement du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) et de ses déclinaisons régionales et locales. Cette démarche est nécessaire, selon lui, pour éviter les investissements incohérents et les déséquilibres économiques entre les collectivités.
L'économiste insiste dans la foulée sur la nécessité de passer d'une logique d'égalité à une logique d'équité territoriale, afin que les régions les moins développées disposent des mêmes possibilités d'émergence que les autres. Les Hauts-Plateaux, le Sud et les régions montagneuses figurent parmi les espaces qui nécessitent une attention particulière, en raison de leurs contraintes économiques, géographiques et infrastructurelles. Dans cette perspective, les élus locaux doivent veiller à ce que chaque territoire puisse produire et partager les richesses, plutôt que de rester dans une logique de dépendance. « Le territoire doit produire et partager », a-t-il affirmé, mettant en avant la nécessité de valoriser les potentialités naturelles, humaines et productives de chaque région.
Si les infrastructures routières et ferroviaires constituent des leviers essentiels de désenclavement, le défi consiste désormais à faire émerger une véritable activité économique autour de ces équipements. L'intervenant souligne que les investissements dans les réseaux de transport doivent s'accompagner de services et de projets productifs, afin de transformer les corridors de circulation en espaces de développement.
Cette approche concerne également les régions confrontées à l'exode rural et à la migration des populations vers les grands centres urbains.
« Les élections locales ont pour objectif de donner un cadre de vie durable et une fixation des populations », a expliqué le Dr Bouazouni, qui appelle les candidats à intégrer ces préoccupations dans leurs priorités.
La question de l'investissement constitue, à ce titre, un autre chantier majeur. L'économiste relève que les délais nécessaires à la concrétisation d'un projet industriel peuvent atteindre quatre à huit ans, en raison notamment d'une politique d'investissement reposant essentiellement sur la mise à disposition du foncier. Cette attente représente, selon lui, autant d'emplois différés et d'opportunités économiques perdues. Il préconise donc de remplacer la politique foncière par une politique de mise à disposition de bâtiments industriels prêts à accueillir les équipements de production. « Si l'État venait à construire le bâtiment industriel, on installe les machines et on commence à produire en six mois », a-t-il avancé. Cette formule, qu'il qualifie d'« hôtellerie industrielle », permettrait aux investisseurs de choisir entre l'achat, la location ou un partenariat avec les collectivités locales, lesquelles pourraient apporter leur contribution au projet. « La commune peut devenir concrètement un moteur de création de richesse et d'emploi », a-t-il conclu, plaidant pour un rôle économique plus actif des APC et des APW.

INVESTISSEMENT

La stratégie algérienne présentée à Genève

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé que l'Algérie entend transformer ses atouts énergétiques, miniers, géographiques et humains en véritables avantages industriels et compétitifs, à travers l'attraction d'investissements productifs fondés sur la technologie et ayant un impact structurel et durable sur l'économie nationale, indique un communiqué de l'Agence.
Intervenant mardi à Genève (Suisse), dans le cadre des travaux de la 30e édition de la Conférence mondiale de l'investissement (WIC 2026), le DG de l'AAPI a souligné que la prochaine décennie sera marquée par de profondes mutations du paysage mondial de l'investissement, sous l'effet des évolutions géopolitiques, de la transition énergétique et de la transformation numérique, ainsi que des changements qui affectent les rapports de force économiques à l'échelle mondiale.
Lors de son intervention à une table ronde de haut niveau intitulée: "La prochaine décennie de l'investissement mondial", M. Rekkache a ajouté que ces mutations ont engendré une évolution du modèle économique et de l'investissement, les décisions d'investissement ne reposant désormais plus exclusivement sur les coûts de production et la recherche de marchés, mais s'appuyant de plus en plus sur la sécurité des approvisionnements, l'accès aux ressources stratégiques, la maîtrise des technologies et le renforcement de la résilience des chaînes de valeur.
Dans ce contexte, M. Rekkache a indiqué que cette dynamique a contribué à redessiner la carte industrielle mondiale, les entreprises tendant à rapprocher leurs activités des sources d'énergie et des ressources minérales, à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et à sécuriser leur accès aux marchés stratégiques.
Il a également mis en exergue le rôle central que joueront des domaines tels que l'intelligence artificielle, les infrastructures numériques, les énergies propres et les industries de pointe dans la redéfinition de la cartographie des secteurs économiques et des destinations des investissements mondiaux.
S'agissant des minerais stratégiques, il a affirmé que ceux-ci sont devenus des ressources essentielles liées à la souveraineté industrielle et technologique, précisant que le défi pour les pays qui en disposent ne se limite pas à leur exploitation, mais consiste également à générer une plus grande valeur ajoutée à travers leur transformation locale, le transfert de technologies et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.
Dans ce cadre, le DG de l'AAPI a souligné que l'Algérie aspire à transformer ses atouts énergétiques, miniers, géographiques et humains en véritables avantages industriels et concurrentiels, à travers l'attraction d'investissements productifs, fondés sur la technologie et ayant un impact structurel et durable sur l'économie nationale.
Selon lui, le défi de la prochaine décennie ne se limitera pas à la concurrence pour attirer les capitaux, mais s'étendra également à la capacité des Etats à maîtriser les ressources, les technologies et les chaînes de valeur qui façonneront leur avenir économique.

Synthèse R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC UNE RÉSERVE DE 27 MILLIARDS DE BARILS RÉCUPÉRABLES

L'Algérie, un géant énergétique africain

L'Algérie occupe la deuxième place parmi les pays africains disposant des ressources pétrolières et gazières récupérables les plus importantes, avec près de 27 milliards de barils équivalent pétrole (bep) encore disponibles. Cette position confirme le poids du potentiel énergétique national à l'échelle du continent, dans un contexte marqué par la perspective de nouvelles ressources et par une demande croissante en énergie. Ces données ressortent d'un rapport de la Chambre africaine de l'énergie consacré aux ressources pétrolières et gazières restantes en Afrique.

Synthèse S. R.

Le Nigeria conserve la première place du classement continental, avec un potentiel estimé à plus de 40 milliards de bep. L'Algérie le suit de près et devance la Libye, l'Angola et l'Égypte, qui figurent eux aussi parmi les principaux détenteurs de ressources encore exploitables. À eux deux, l'Algérie et le Nigeria concentrent environ 42 % du potentiel restant du continent, estimé à au moins 161 milliards de bep. Ce chiffre marque d'ailleurs une révision à la baisse, puisque l'évaluation précédente atteignait 180 milliards de bep. Le rapport souligne par ailleurs que près du tiers de ces ressources se situe en Afrique du Nord, ce qui confirme l'importance de cette région dans la géographie énergétique africaine.

Cette richesse repose sur une répartition relativement équilibrée entre hydrocarbures liquides et gaz naturel, même si leur concentration varie selon les régions.

L'Afrique de l'Est se distingue par ses perspectives gazières, grâce aux découvertes réalisées dans le bassin de Rovuma.

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe offrent pour leur part des opportunités dans les deux segments, portées par les activités au Nigeria, en Angola, au Gabon, en Côte d'Ivoire et en Namibie.

Si les volumes recensés sont considérables, l'enjeu majeur consiste désormais à les transformer en capacités de production effectives. Sur les 161 milliards de bep identifiés à l'échelle africaine, environ 70 milliards sont associés à des actifs déjà en production. Ils bénéficient donc d'infrastructures existantes et de circuits commerciaux établis, ce qui facilite leur développement.

Les 91 milliards de bep restants correspondent en revanche à des découvertes qui n'ont pas encore atteint le stade du développement, notamment en Namibie, au Mozambique, en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya. Leur valorisation nécessitera des investissements conséquents, des infrastructures de transport adaptées et des débouchés commerciaux sécurisés. Malgré ces défis, les perspectives de production africaine restent orientées à la hausse : la production de pétrole et de gaz du continent pourrait atteindre 11 millions de bep par jour en 2027, puis 12,5 millions de bep quotidiens à l'horizon 2030.

Le développement des ressources gazières demeure toutefois soumis à des contraintes particulières. Il dépend d'une demande suffisante sur les marchés locaux et régionaux, de l'accès aux gazoducs ou aux installations de liquéfaction, et de la conclusion de contrats d'approvisionnement à long terme.

De plus, l'augmentation attendue de l'offre mondiale de gaz naturel liquéfié (GNL) accentue la concurrence pour les nouveaux projets africains.

Pour la Chambre africaine de l'énergie, la pleine valorisation de ce potentiel suppose donc de lever les obstacles techniques, financiers et infrastructurels, mais aussi de sécuriser les marchés. Pour l'Algérie, qui dispose déjà d'une industrie pétrolière et gazière structurée et d'infrastructures d'exportation, ces ressources constituent un levier supplémentaire pour renouveler ses réserves et consolider sa place parmi les principaux acteurs énergétiques du continent.

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Ouverture à Alger d'un Forum international sur l'investissement en Afrique

Les travaux du Forum international "Digital Gateway to Africa – Algeria 2026" ont été ouverts hier à Alger, avec la participation d'acteurs économiques et technologiques de 26 pays, afin d'examiner les opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine de l'économie numérique. Organisé sur deux jours par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), ce Forum se tient sous le slogan "L'économie numérique : une passerelle vers la technologie, l'innovation et l'investissement en Afrique", sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Le programme du Forum comprend également une rencontre consacrée à la coopération numérique entre l'Algérie et la Russie, avec la participation d'investisseurs et d'acteurs du secteur, en vue d'examiner les perspectives de renforcement du partenariat entre les deux pays.

APS

GAZ

30,6 % de parts de marché pour l'Algérie en Espagne

Par S. R.

Les États-Unis renforcent leur présence sur le marché gazier espagnol et consolident leur position de premier fournisseur, devant l'Algérie, dont la part s'est établie à 30,6 % en octobre 2026. Malgré cette évolution, le gaz algérien conserve une place importante dans les approvisionnements de l'Espagne, avec un volume de 10,02 térawattheures (TWh), contre 14,51 TWh pour les livraisons américaines. Ces données illustrent l'intensification de la concurrence sur un marché stratégique pour les exportations nationales.

En octobre, les importations espagnoles de gaz naturel et de gaz naturel liquéfié (GNL) ont atteint 32,72 TWh, soit une hausse de 17,2 % par rapport aux 27,93 TWh enregistrés en septembre, selon la plateforme spécialisée « Attaqa.net », qui s'appuie sur les statistiques de l'opérateur espagnol Enagás. Cette progression mensuelle s'explique notamment par la reprise des approvisionnements en provenance de plusieurs pays fournisseurs. Sur un an, en revanche, les volumes importés reculent de 6,4 %, par rapport aux 34,97 TWh d'octobre 2025. La structure des importations a elle aussi évolué, avec une prédominance accrue du GNL, qui a représenté 71,7 % des approvisionnements espagnols, soit 23,48 TWh, contre 59,1 % en septembre. Le gaz naturel acheminé par gazoduc a, quant à lui, couvert 28,3 % des importations, soit 9,25 TWh, contre 40,9 % un mois auparavant.

Dans le classement des fournisseurs, les États-Unis ont conservé la première place avec 44,3 % des importations espagnoles, exclusivement sous forme de GNL. Leurs livraisons ont atteint 14,51 TWh, contre 13,46 TWh en septembre 2026 et 13,71 TWh en octobre 2025. L'Algérie s'est maintenue au deuxième rang, avec une part de 30,6 % et des livraisons de 10,02 TWh. Ce volume progresse par rapport aux 8,17 TWh de septembre, mais reste inférieur aux 13,83 TWh d'octobre de l'année précédente. Dans le détail, les approvisionnements algériens se composent de 6,83 TWh de gaz naturel acheminé par gazoduc et de 3,19 TWh de GNL, ce dernier segment ayant connu une interruption des livraisons en septembre. Le Portugal arrive en troisième position avec 6,9 % des importations, soit 2,24 TWh de gaz naturel. La Russie le suit, avec 2,09 TWh et une part de 6,4 %, ses livraisons de GNL ayant repris après une interruption. Le Nigeria complète le groupe des cinq premiers fournisseurs avec 1,79 TWh, soit 5,5 % des importations espagnoles.

Le mois d'octobre a également été marqué par la première apparition de la Turquie dans le classement des fournisseurs espagnols, avec 1,026 TWh de GNL, soit 3,1 % des importations. Les livraisons congolaises ont, de leur côté, repris après deux mois d'interruption et atteint 0,876 TWh. Cette diversification des sources d'approvisionnement intervient alors que les stocks gaziers espagnols affichent un recul annuel de 7,2 %, avec un taux de remplissage de 81 % à fin octobre. Pour l'Algérie, ces évolutions confirment donc la nécessité de préserver sa position sur le marché espagnol, dans un environnement marqué par la montée des volumes américains et par le retour ou l'arrivée de nouveaux fournisseurs.

LUTTE CONTRE LES FLUX FINANCIERS SUSPECTS

De nouvelles exigences pour les professions comptables

Le ministère des Finances a promulgué l'instruction n° 07 du 3 novembre 2026, imposant de nouvelles obligations de vigilance renforcée aux experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés.

Dans le cadre du renforcement continu du dispositif national de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, le ministère des Finances poursuit l'adaptation du cadre réglementaire. À travers l'instruction n° 07 du 3 novembre 2026, de nouvelles précisions sont apportées aux obligations d'assujettissement et de vigilance applicables aux professionnels de la comptabilité et de l'audit.

La mesure phare de ce texte concerne la fixation d'un seuil financier déclencheur pour les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle lors d'opérations occasionnelles. Désormais, tout acte comptable ou financier ponctuel dont le montant égale ou dépasse 2 000 000 DA (deux millions de dinars algériens), ou son équivalent en devises étrangères, sera soumis à des obligations strictes d'identification et de vérification.

Le texte précise que ce seuil s'applique aussi bien pour une opération unique que pour plusieurs opérations fractionnées entre lesquelles « semble exister un lien », afin d'éviter tout contournement par scission de montants.

L'instruction du ministère réaffirme avec fermeté que le critère financier ne constitue pas un filtre exclusif. En effet, en présence du moindre soupçon relatif à des flux illicites, le professionnel assujetti est tenu d'effectuer immédiatement une déclaration de soupçon auprès de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF). Cette obligation s'impose « indépendamment de toute exemption ou de seuil », tout en veillant au respect des règles légales relatives au secret professionnel. Destinée à encadrer la profession face aux risques financiers émergents, la présente instruction est d'application immédiate dès sa publication. Elle sera diffusée sur le site officiel du Conseil national de la comptabilité (CNC), autorité de régulation et de contrôle du secteur.

L'instruction rappelle que le respect de ces procédures par les experts-comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés fera l'objet de mécanismes de contrôle et de surveillance rigoureux de la part des autorités compétentes.

Synthèse Z R.

RÉSILIENCE DES RÉSEAUX ET CONNECTIVITÉ DE L'AFRIQUE

Le ministre Zerrouki met en avant à Doha les efforts et les investissements de l'Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis en avant, mardi à Doha (Qatar), les efforts et les investissements consentis par l'Algérie en matière de résilience des réseaux et de connectivité de l'Afrique, dans le cadre de sa participation à la Conférence de plénipotentiaires (PP-26) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), à laquelle prennent part 194 Etats membres, indique un communiqué du ministère.

Lors de sa participation au dialogue ministériel de haut niveau, organisé à huis clos autour du thème "Résilience des réseaux et des services de télécommunications", M. Zerrouki a présenté "les efforts déployés par l'Etat algérien et les investissements consacrés aux infrastructures de télécommunications, afin de garantir la continuité des services et la souveraineté du pays sur ses réseaux", précise la même source.

Il a également évoqué " les investissements de l'Algérie destinés à assurer la connectivité avec d'autres pays africains, notamment le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique".

En marge des travaux de la Conférence, M. Zerrouki a tenu "une série de rencontres bilatérales avec ses homologues de la République populaire de Chine, d'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo, du Commonwealth des Bahamas et de la République d'Estonie, ainsi qu'avec des responsables de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN)", conclut le communiqué.

R E.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie et Singapour examinent les moyens de renforcer le partenariat économique et commercial

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur non-résident de la République de Singapour auprès de l'Algérie, Mohammad Alami Musa.

Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Au cours de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de la création d'un Conseil d'affaires algéro-singapourien, à même d'offrir un cadre institutionnel permettant d'intensifier les échanges entre les opérateurs économiques des deux pays, d'explorer les opportunités de partenariat et de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont également abordé les perspectives de développement de la coopération économique, notamment à travers l'encouragement des initiatives conjointes, et l'ouverture de nouvelles perspectives permettant aux entreprises économiques des deux pays de tirer parti des opportunités disponibles.

APS

7e ÉDITION DU SIVECC DU 16 AU 19 NOVEMBRE À ALGER

160 exposants au rendez-vous

La 7e édition du Salon International de la Ventilation, de l'Électricité, du Chauffage, de la Climatisation, de la Plomberie et de la Sécurité incendie (SIVECC) se tiendra du 16 au 19 novembre 2026 au Palais des expositions de la SAFEX, à Alger.

Par Z R.

Cet événement professionnel réunira plus de 160 exposants issus de 9 pays et attendra 12 000 visiteurs autour des innovations et des solutions techniques destinées aux bâtiments et aux infrastructures, a indiqué l'organisateur « MS PUB » dans un communiqué.

La performance énergétique des bâtiments, la fiabilité des installations et la sécurité des équipements constituent des enjeux majeurs pour les professionnels du secteur. Face à l'évolution des technologies et aux besoins du marché, l'accès à des solutions adaptées devient un facteur déterminant pour les fabricants, les installateurs, les distributeurs et les prescripteurs.

Le SIVECC 2026 réunira ces différents acteurs à Alger afin de favoriser la découverte des nouvelles technologies, les échanges commerciaux et le développement de partenariats. La manifestation couvrira plusieurs domaines complémentaires, de la ventilation et de la climatisation aux installations électriques, au chauffage, à la plomberie et à la protection contre les incendies. En effet, cette 7e édition s'inscrit dans la volonté de donner aux professionnels une vision des solutions disponibles sur le marché, tout en facilitant les contacts entre entreprises algériennes et partenaires internationaux.

Avec 15 000 m² consacrés à l'exposition, le SIVECC 2026 rassemblera les exposants issus de 9 pays : la Chine, la Turquie, l'Italie, l'Égypte, la Serbie et la Jordanie, ainsi que trois autres pays participants. Le salon accueillera les fabricants, distributeurs, installateurs, industriels, prescripteurs et utilisateurs finaux à la recherche de nouveaux équipements, de fournisseurs et de débouchés commerciaux.

Les visiteurs pourront explorer les différentes familles de produits et de technologies liées aux installations techniques du bâtiment. La ventilation et le traitement de l'air, les systèmes de chauffage et de climatisation, les équipements électriques, la plomberie et la sécurité incendie figureront au cœur des domaines représentés.

Cette diversité permettra aux professionnels de comparer les solutions proposées, d'échanger directement avec les entreprises et d'identifier des équipements adaptés à leurs besoins. Pour les exposants, le rendez-vous constituera également une occasion de présenter leur savoir-faire et de développer leur présence sur le marché algérien.

10 conférences et ateliers de formation

Le programme professionnel comprendra 10 conférences et ateliers de formation. Ces rencontres compléteront l'exposition en donnant une place aux échanges techniques, au partage d'expérience et à l'évolution des compétences dans les différents métiers du secteur. Parmi les thématiques abordées figurent l'expertise TROX au service des salles blanches, avec un focus sur la diffusion, la filtration et la maîtrise de l'air dans les environnements contrôlés, ainsi que l'efficacité énergétique dans le résidentiel. La climatisation et les solutions permettant d'améliorer la sobriété énergétique feront également partie des sujets traités.

Les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation, les équipements électriques et les dispositifs de sécurité nécessitent en effet des connaissances régulièrement actualisées. Les échanges professionnels contribuent à mieux appréhender les évolutions technologiques et leurs applications sur le terrain. Le SIVECC constitue également une occasion de découvrir les évolutions des équipements et des procédés techniques utilisés dans les bâtiments et les infrastructures sur le marché national. Les entreprises algériennes peuvent y présenter leurs solutions, nouer des contacts professionnels et examiner de nouvelles perspectives de collaboration.

PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES

Les documents délivrés sont acceptés et reconnus dans les démarches administratives

La ministre, Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a assuré, mardi à Alger, que les documents administratifs délivrés par voie électronique via le portail national des services numériques sont "acceptés et reconnus" par les différentes administrations publiques.

Lors d'une rencontre médiatique organisée par le HCN, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, et de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, Mme Benmouloud a indiqué que "les citoyens peuvent utiliser les documents délivrés par voie électronique au niveau des différentes administrations publiques, et ce, en application de la décision du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, visant à reconnaître les documents électroniques et à faciliter les démarches administratives". A ce titre, "la transformation numérique ne se limite pas à la délivrance de documents par voie électronique, mais exige leur acceptation effective par les administrations, ce qui renforce la confiance dans les services numériques", a-t-elle ajouté, appelant dans ce contexte à "renforcer la coordination entre les différents secteurs afin de développer les services numériques et d'élargir leur champ d'utilisation".

Elle a, en outre, révélé le lancement d'un espace numérique au sein du portail national des services numériques Dzair Digital Services, qui permet aux utilisateurs de "suivre le parcours des documents délivrés et de connaître leur degré d'acceptation par les administrations concernées, avec la possibilité de déposer un recours ou une réclamation électronique en cas de refus". Selon les chiffres fournis par la ministre, le nombre de services disponibles via le portail a connu une hausse notable, passant de 21 lors de son lancement en juillet dernier à 68 actuellement, avec l'ambition de dépasser le seuil des 100 services publics à la fin de l'année en cours, dont l'émission de 23 documents signés électroniquement. Quatre mois après son lancement, le portail national compte à ce jour plus de deux millions d'utilisateurs inscrits, tandis que le volume des documents électroniques délivrés et signés a dépassé les 800.000 documents, a ajouté la ministre.

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 09 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 09 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	119	127	111	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	180	197	163	الطماطم	
	Oignon sec	107	115	99	البصل الجاف	
	Ail sec	876	950	801	الثوم الجاف	
	Carotte	123	133	113	الجزر	
	Navet	123	133	113	اللفت	
	Poivron	142	155	129	الفلفل الاخضر	
	Piment	151	166	136	الفلفل الحار	
	Courgette	126	138	114	الكوسة	
	Haricot vert	205	223	186	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	125	136	113	الخس	
Fruits frais	Orange	272	306	237	البرتقال	فواكه طازجة
	Clémentine	256	289	222	كليمونتين	
	Citron	203	225	180	الليمون	
	Pomme locale	425	521	328	التفاح المحلي	
	Datte	463	575	351	التمر	
	Grenade	177	209	145	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2222	2340	2103	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	447	458	435	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	21	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	0,80	3,48	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	NC	0,00	0,78	1,63	118,57	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,13	0,01	7,56	7,64	5530	7 742 000,00
BIOPHARM	BIO	2 358,00	NC	0,00	0,10	-5,19	6,36	7,21	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 995,00	1995,00	0,00	-0,14	-7,84	8,27	8,77	4429	8 835 855,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-2,01	-4,24	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,00	4,93	1,24	7,78	0	0,00

FORUM DE PARIS SUR LA PAIX : « L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU CENTRE DU NOUVEAU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ MONDIALE »

De la sécurité des modèles à la souveraineté de la décision

Le Forum de Paris sur la paix, organisé les 10 et 11 novembre 2026, marque une évolution qui dépasse largement le cadre d'un simple rendez-vous diplomatique.

Par Kaci-Kacem Aït Yalla (*)

L'intelligence artificielle y occupe désormais une place centrale. Le programme officiel consacre plusieurs séquences aux technologies émergentes, à la souveraineté numérique, aux capacités cyber, à l'ouverture de l'IA et aux rapports Nord-Sud. Une session porte notamment un intitulé particulièrement révélateur : « Une autre IA est-elle possible ? Vers une alliance Nord-Sud pour la souveraineté numérique ».
Ce choix n'est pas anodin.
Il confirme que l'intelligence artificielle n'est plus seulement considérée comme un sujet d'innovation, de compétitivité ou de transformation numérique. Elle devient progressivement une question de sécurité collective, de souveraineté, de gouvernance et de paix.

Un changement de statut de l'intelligence artificielle

La veille du Forum, le 9 novembre, le président Emmanuel Macron a réuni à Paris et en visioconférence des chefs d'État et de gouvernement, des représentants d'organisations internationales, des dirigeants de grands laboratoires d'intelligence artificielle ainsi que des chercheurs et experts.
Trois priorités se dégagent de cette réunion :
* mieux évaluer de façon indépendante et publique les risques associés aux modèles les plus avancés ;
* améliorer le partage des alertes et des informations en cas d'incident grave ;
* clarifier la responsabilité des acteurs qui développent et exploitent ces systèmes.
Le communiqué de l'Élysée précise également que les développeurs de modèles de pointe sont appelés à rendre publiques les capacités, limites et risques connus de leurs modèles, à soutenir leur évaluation indépendante et à mettre en place des mécanismes permettant d'en interrompre le fonctionnement.
Nous changeons donc clairement de registre.
Hier, la discussion portait principalement sur la performance de l'IA.
Aujourd'hui, elle porte de plus en plus sur sa maîtrise.
Et demain, elle portera nécessairement sur une question encore plus délicate :
quelle autorité sommes-nous prêts à déléguer à ces systèmes ?

De la sécurité du modèle à la protection de la société

Le 10 novembre, une deuxième étape a été franchie avec la remise à l'Élysée du rapport de la Commission d'experts « IA générative et vulnérabilités ».
Après 55 auditions, la Commission formule 18 recommandations portant notamment sur les vulnérabilités individuelles et collectives, l'enfance, les risques cognitifs, les manipulations informationnelles et les conséquences démocratiques de l'IA générative.
- La philosophie du rapport est importante.
Il ne s'agit plus seulement de vérifier qu'un système respecte une réglementation après sa mise sur le marché. La Commission recommande notamment de conditionner la commercialisation de certains systèmes d'IA générative grand public à une évaluation pluridisciplinaire ex ante de leurs impacts.
C'est un changement de paradigme.
La sécurité ne serait plus seulement corrective.
Elle deviendrait progressivement préventive.
Cette approche rejoint les préoccupations exprimées par plusieurs chercheurs, dont Yoshua Bengio, qui appellent à des évaluations obligatoires et indépendantes des modèles les plus avancés avant qu'ils puissent provoquer des dommages graves.
L'intelligence artificielle commence donc à être traitée comme d'autres technologies critiques : sa puissance potentielle implique non seulement de l'innovation, mais aussi des mécanismes d'évaluation, de contrôle et de responsabilité.

L'IA au cœur de la sécurité collective

Cette évolution est fondamentale.
● L'IA peut aujourd'hui produire du texte, du code, des images, des recommandations ou des analyses.
● Demain, elle pourra intervenir de manière croissante dans la cybersécurité, l'énergie, la santé, la finance, les transports, l'industrie, l'administration ou la défense.
● Plus elle entre dans des fonctions essentielles, plus la distinction entre outil, agent, recommandation et décision devient déterminante.
● Un système capable d'effectuer une opération n'est pas nécessairement autorisé à la réaliser.
● Un système autorisé à produire une recommandation ne dispose pas automatiquement de l'autorité nécessaire pour décider.
● Et un agent auquel une tâche est déléguée ne devient pas pour autant titulaire de la responsabilité qui découle de son action.
Il faut donc apprendre à distinguer :
Capacité → Habilitation → Délégation → Recommandation → Décision → Action → Responsabilité.
Cette chaîne deviendra probablement l'un des grands sujets de gouvernance des prochaines années.

La souveraineté numérique entre dans le débat Nord-Sud

Le Forum de Paris introduit également une dimension géopolitique particulièrement importante pour l'Afrique et les pays du Sud.
La session consacrée à une alliance Nord-Sud pour la souveraineté numérique témoigne d'une prise de conscience : les débats sur l'IA ne peuvent plus se limiter à la rivalité technologique entre les États-Unis, la Chine et l'Europe.
Les pays africains seront directement confrontés aux mêmes questions :
● Qui possède les infrastructures ?
● Qui contrôle les données ?
● Qui fournit les capacités de calcul ?
● Qui maîtrise les modèles ?
● Qui définit les standards ?
● Qui impose les mises à jour ?
Et surtout :
qui conserve la maîtrise de la décision lorsque l'intelligence artificielle pénètre les fonctions économiques, administratives ou stratégiques ?
Le risque serait de reproduire avec l'IA certaines dépendances déjà observées dans d'autres secteurs : utiliser massivement des technologies étrangères sans en maîtriser ni les infrastructures, ni les règles d'accès, ni les évolutions futures.
Cela ne signifie pas que chaque pays doit produire seul toutes les briques technologiques.
● La souveraineté ne doit pas être confondue avec l'autarcie.
Elle suppose plutôt de connaître les dépendances critiques, d'en mesurer le niveau de risque, de disposer lorsque cela est possible d'alternatives et de préserver une capacité réelle de reprise en main.
Une question centrale : qui conserve la décision ?
Le débat international s'organise aujourd'hui essentiellement autour de la sécurité des modèles.
C'est indispensable.
Mais cette approche doit probablement être prolongée.
Car lorsqu'une intelligence artificielle intervient dans une chaîne de décision, le risque ne dépend plus seulement de la qualité du modèle.
Il dépend aussi de la manière dont le système est habilité, utilisé, surveillé et éventuellement autorisé à agir.
Une IA peut être techniquement sûre et pourtant être utilisée dans un processus institutionnel mal gouverné.
À l'inverse, un modèle imparfait peut être utilisé utilement si son périmètre est strictement défini, si ses recommandations sont vérifiées, si les décisions critiques restent sous autorité humaine et si l'ensemble du processus demeure traçable.
● La gouvernance de l'IA devra donc progressivement passer :
de la gouvernance du modèle à la gouvernance de la délégation.
Et, au niveau supérieur :
de la gouvernance de la délégation à la gouvernance de la décision.
● L'Europe cherche une troisième voie
L'Europe se trouve dans une situation particulière.
Elle ne dispose ni de la puissance industrielle et financière des États-Unis, ni du modèle fortement coordonné de la Chine.
Elle possède en revanche une capacité réglementaire importante, un marché intérieur considérable et une culture juridique attachée aux droits fondamentaux.
La difficulté est désormais d'éviter que cette capacité réglementaire ne reste isolée d'une véritable politique de puissance.
La souveraineté européenne suppose aussi :
● des infrastructures ;
● des capacités de calcul ;
● des compétences ;
● de l'énergie ;
● du financement ;
● une industrie ;
● une commande publique ;
● et des entreprises capables de changer d'échelle.
Sans puissance industrielle, la réglementation ne suffit pas. Mais sans gouvernance et sans autorité clairement identifiée, la puissance technologique ne garantit pas davantage la souveraineté.

La lecture PACAH™ : mesurer ce que nous maîtrisons réellement

C'est précisément dans cet espace que s'inscrit la réflexion développée par PACAH™, écosystème humanocentré consacré à la souveraineté effective, à la gouvernance de l'intelligence artificielle et au maintien de l'autorité humaine dans les processus critiques.
PACAH™ propose notamment l'ISE™ - Indice de Souveraineté Effective, construit autour de neuf strates :
Données → Infrastructures → Calcul → Modèles → Logiciels → Mémoire → Agents → Gouvernance → Décision.
L'objectif n'est pas d'imposer que toutes ces briques soient nécessairement nationales.
Il consiste à répondre à une série de questions très concrètes :
● Qui maîtrise chaque strate ?
● Quelles dépendances sont critiques ?
● Sont-elles substituables ?
● Peut-on interrompre le système ?
● Peut-on reprendre la main ?
● Peut-on reconstituer une décision ?
● Qui possède l'autorité finale ?
● Qui assume la responsabilité ?
La souveraineté effective ne se mesure donc pas seulement à la localisation d'un serveur ou à la nationalité d'un fournisseur.
Elle se mesure à la liberté d'action réellement conservée.

De la souveraineté numérique à la souveraineté augmentée

L'enjeu n'est pas de ralentir l'intelligence artificielle.
Il est au contraire de pouvoir en utiliser toute la puissance sans perdre la maîtrise des fonctions essentielles.
C'est ce que PACAH™ désigne comme une logique de Souveraineté Augmentée™.
L'humain ne doit pas être maintenu artificiellement à chaque étape simplement pour préserver une apparence de contrôle.
Mais l'autorité humaine ou institutionnelle doit rester identifiable aux endroits où une décision engage une responsabilité juridique, politique, économique ou sociale.
Cela suppose :
● des niveaux de délégation explicites ;
● une criticité clairement définie ;
● des mécanismes de reprise en main ;
● une mémoire décisionnelle ;
● une traçabilité des arbitrages ;
● et une responsabilité clairement attribuée.

Une opportunité pour l'Afrique

Pour l'Afrique, cette évolution du débat international peut constituer une opportunité.
Le continent ne doit pas être condamné à choisir entre dépendance américaine, dépendance chinoise ou dépendance européenne. Il peut progressivement construire sa propre doctrine de souveraineté numérique. Cela implique des infrastructures accessibles, des compétences locales, des capacités industrielles, une politique des données, des modèles adaptés aux langues et aux réalités africaines, mais aussi une meilleure maîtrise des relations contractuelles et technologiques avec les fournisseurs internationaux. L'objectif n'est pas de tout produire immédiatement. Il est de savoir ce que l'on accepte de dépendre, ce que l'on doit impérativement maîtriser et où se situe la frontière au-delà de laquelle la dépendance devient perte d'autonomie. L'alliance Nord-Sud évoquée à Paris ne prendra donc tout son sens que si elle ne se limite pas au transfert de technologies.
Elle devra aussi devenir une coopération autour des capacités, des compétences, de la gouvernance et de la décision.

Conclusion

Le Forum de Paris sur la paix 2026 marque une évolution symbolique mais profonde. L'intelligence artificielle quitte progressivement les seuls forums technologiques pour entrer dans les enceintes où sont discutées la paix, la sécurité, la souveraineté et la responsabilité internationale.
● La première étape consistait à développer l'IA.
● La deuxième à l'adopter.
● La troisième commence maintenant : apprendre à la gouverner sans renoncer à sa puissance.
● La sécurité des modèles constitue un premier niveau.
● La protection des utilisateurs et des institutions en constitue un deuxième.
● La gouvernance de la délégation et de la décision devra probablement constituer le troisième.
Au fond, une question résume l'ensemble du débat : qui conserve effectivement la maîtrise de la décision ? C'est peut-être là que se jouera l'une des dimensions essentielles de la souveraineté du XXIe siècle.

Note Cette analyse est le fruit d'une collaboration entre l'auteur et PACAH™, environnement d'intelligence augmentée fondé sur le principe "Human Authority / Machine Intelligence". L'auteur conserve l'autorité éditoriale, l'arbitrage et la décision finale sur les analyses, formulations et conclusions publiées.

MILA

Clôture du salon national du couscous et des pâtes alimentaires

Le salon national du couscous et des pâtes alimentaires a été clôturé mardi à la maison de l'artisanat et des métiers de Mila avec l'attribution du prix du meilleur plat de couscous à Khaled Boutabdja, artisan de Mila spécialisé en cuisine traditionnelle.
L'artisan lauréat du prix a considéré que cette consécration pour son plat préparé d'une manière simple de la tradition de la région de Mila à base d'agneau et de légumes de saison constitue "un plus pour son parcours professionnel qui l'incitera à accorder davantage d'intérêt pour le patrimoine immatériel et sa préservation".
Le second prix du concours qui a mis en lice plus de 20 artisans de différentes wilayas du pays, a été octroyé à Mounir Messaadi de Constantine et le troisième a été attribué ex aequo à Fatima Zidouri d'Illizi et Lynda Boulekehal de Grarem Gouga (Mila).
La cérémonie de clôture du salon organisé sous le thème "authenticité renouvelée dans chaque plat" a donné lieu au décernement du prix du "meilleur atelier vivant" à Ferah Brik, artisan de Mila spécialisé dans la préparation des pâtes traditionnelles.
Nouar Fertass, artisan spécialisé dans la fabrication d'ustensiles en bois de la commune d'Ain Melouk (Mila) et Imane Bouskia spécialité en couture et broderie traditionnelles de Grarem Gouga (Mila) ont partagé le prix du "meilleur stand" du salon qui a connu trois jours durant la participation de plus de 60 artisans qui ont présenté leurs produits artisanaux divers (bois, bijoux, costumes traditionnels, distillation, plats et pâtisseries traditionnels).
La manifestation, dont l'objectif est de valoriser et préserver le patrimoine et traditions, a été une opportunité aux artisans d'échanger leurs expériences et de mettre en exergue la richesse du patrimoine culinaire algérien et des métiers, a indiqué Yacine Bouterif, directeur de la chambre locale de l'artisanat et des métiers, organisatrice du salon.

APS

TINDOUF

Campagne de sensibilisation aux risques liés à la saison hivernale et aux perturbations météorologiques

Les services de la Protection civile de Tindouf ont organisé, mardi, une campagne de sensibilisation et d'information à travers plusieurs artères principales de la ville, visant à sensibiliser les citoyens aux différents risques liés à la saison hivernale et aux perturbations météorologiques, notamment les inondations et les intoxications au monoxyde de carbone.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale intitulée "Un hiver sûr grâce à une vigilance permanente". Elle vise à ancrer une culture de la prévention auprès des citoyens et à renforcer leur connaissance des mesures de précaution à adopter pour prévenir les accidents fréquemment enregistrés durant cette période de l'année, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication de la direction de la Protection civile, Abdenasser Moussaoui. La même source a précisé que cette campagne vise à sensibiliser les citoyens aux dangers des inondations et des pluies saisonnières, ainsi qu'aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone, responsable chaque année de plusieurs décès, malgré les campagnes périodiques de sensibilisation organisées par les différents services concernés.
Dans ce cadre, plusieurs conseils et recommandations préventives ont été diffusés afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone. L'accent a notamment été mis sur la nécessité d'aérer régulièrement les habitations, de soumettre les appareils de chauffage et les chauffe-eau à des contrôles périodiques et de vérifier le bon état des conduits d'évacuation des gaz brûlés, afin de prévenir les accidents d'asphyxie.
Le même responsable a souligné que cette initiative a également été marquée par la participation du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, dont les éléments ont prodigué des conseils et des recommandations aux usagers de la route, notamment dans un contexte de perturbations météorologiques nécessitant davantage de prudence et de vigilance au volant.
L'opération a ciblé différentes catégories d'usagers de la route, y compris les piétons, à travers la distribution de dépliants de sensibilisation et la diffusion de conseils pratiques sur le terrain, dans le but de renforcer la sécurité routière et de réduire les accidents de la circulation durant la saison hivernale.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints déployés par les différents services pour promouvoir la culture de la prévention et encourager l'adoption de comportements responsables par les citoyens, contribuant ainsi à la protection des personnes et des biens et à la réduction des accidents liés aux aléas climatiques.

APS

ORAN

Plusieurs projets d'investissement touristique et hôtelier en cours de réalisation

Plusieurs projets d'investissement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, en vue de renforcer les capacités d'hébergement et de consolider l'offre touristique de la région, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Dans ce cadre, le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a effectué, mardi, une visite de terrain pour inspecter plusieurs de ces projets et s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, notamment ceux portant sur la réalisation de structures hôtelières appelées à contribuer au renforcement des capacités d'accueil de la wilaya.
La visite a débuté par l'inspection du projet de réalisation de l'établissement hôtelier "Rexos", situé rue de Cuba, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75%. Classé cinq étoiles, cet hôtel comprend 118 chambres, dont 27 suites, réparties sur un bâtiment de 14 étages, ainsi que plusieurs autres équipements.
Le wali a également inspecté deux projets de réalisation d'établissements hôteliers sur le front de mer, au quartier du Colonel-Lotfi. Les travaux du premier hôtel, qui compte 26 chambres, sont achevés, tandis que le taux d'avancement du second a atteint 60%. Les deux projets bénéficient d'un emplacement stratégique, à proximité du Centre des conventions Mohamed Ben-Ahmed et du centre-ville.
Dans la commune d'Aïn El-Turck, M. Ouchane a visité un projet de réalisation d'appartements hôteliers, dont les travaux sont achevés. Cette structure comprend 30 appartements équipés et destinés à accueillir des familles, dans le cadre des investissements touristiques privés visant à renforcer le parc hôtelier de la wilaya et ses capacités d'accueil des visiteurs et des estivants.
Au terme de cette visite, le wali a insisté sur la nécessité de mettre en exploitation les établissements hôteliers dont les travaux sont achevés, afin de renforcer les capacités d'hébergement touristique et de consolider l'attractivité de la wilaya d'Oran en tant que destination touristique.

APS

OUM EL BOUAGHI

Nouveau projet de renforcement de l'alimentation en eau potable à Ain Beida

La commune d'Ain Beida, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a bénéficié de l'inscription d'un nouveau projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable au titre du programme du Fonds national de l'eau (FNE) de 2026, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'hydraulique. Ce projet porte sur la réalisation et l'équipement d'un forage sur le territoire de la commune d'El Djazia en plus de la construction d'un château d'eau d'une capacité de 500 m3 dans la même commune, a précisé à l'APS le chef du service de mobilisation des ressources hydriques à cette direction, Hicham Maamri. Les travaux de ce projet qui mobilise une enveloppe financière de 60 millions DA seront lancés au cours du mois de décembre prochain, a indiqué le même responsable précisant que le débit de ce nouveau forage atteindra 25 litres/seconde soit l'équivalent de 1.980 m3 d'eau par jour. S'agissant du renforcement de l'approvisionnement en eau potable de cette commune alimentée depuis par barrage d'Ourkis d'Ain Fakroun, M. Maamri a indiqué que deux autres forages (de 25 litres/seconde de débit chacun) ont été réalisés dans les communes de F'kirina et d'El Djazia et seront mis en exploitation "avant la fin du premier trimestre 2027".

BÉCHAR

Réalisation de deux nouvelles routes pour renforcer la connectivité et soutenir le tourisme dans la région de Taghit

Le réseau routier de la wilaya de Béchar s'est renforcé par la réalisation d'une nouvelle route reliant la commune de Taghit à la route nationale RN 6, en direction de la commune d'Abadla, ainsi que d'un autre axe reliant le village de Zaouia Tahtania à la commune d'Ighli, dans la wilaya de Béni Abbès, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.
Ces deux projets, qui ont fait l'objet d'une visite de terrain effectuée mardi par le wali de Béchar, Ahmed Benyoussef, contribueront à renforcer la liaison entre les différentes localités et à faciliter les déplacements, tout en donnant une nouvelle impulsion à l'activité touristique et à la valorisation des potentialités de la région, a précisé la même source.
Dans le même cadre, le wali, accompagné des autorités locales, a inspecté plusieurs projets relevant du secteur des travaux publics dans la commune de Taghit. Il s'est notamment enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un pont dans la région de Zaouia Tahtania, ainsi que des opérations de réhabilitation de tronçons de la route reliant Béchar à Taghit, dans le cadre du programme de rénovation du chemin de wilaya CW 110, qui connaît un important trafic touristique et économique, a-t-on indiqué.
Par ailleurs, 14 points noirs ont été éliminés sur cet axe routier, dans le but de réduire les accidents de la circulation, d'améliorer les conditions de sécurité et de garantir une meilleure fluidité du trafic, notamment au niveau des passages traversant les oueds et les cours d'eau, a-t-on encore informé.
A cette occasion, M. Benyoussef a suivi un exposé sur la situation du secteur des travaux publics et des infrastructures de base dans la commune de Taghit, portant notamment sur le bilan des projets inscrits et leur état d'avancement, ainsi que sur les perspectives et les priorités retenues en matière de développement des infrastructures et de renforcement du réseau routier à travers la wilaya, selon la même source.

APS

La Chine fait mieux que les États-Unis pour gagner en influence au Moyen-Orient

La posture militaire de Washington comporte des risques et des responsabilités considérables, ce qui facilite la tâche de Pékin dans la région. Washington parle « d'influence » comme s'il s'agissait d'un nuage surnaturel qui s'échapperait de chaque base militaire. Mais la montée en puissance rapide de Pékin au Moyen-Orient montre que l'influence peut revêtir de nombreuses formes.

Par Matthew MacKenzie (*)



Alors que le Pentagone se demande s'il faut reconstruire les bases américaines détruites par l'Iran lors de l'opération Epic Fury, et où le faire, la Chine a passé la dernière décennie à étendre son influence au Moyen-Orient sans y stationner un seul soldat. Son expérience dans la région montre clairement que l'influence peut être développée à un coût bien moindre que ne le suppose Washington, et sans qu'il soit nécessaire de maintenir un vaste réseau d'installations militaires vulnérables.

Comme l'a démontré l'opération Epic Fury, le réseau de bases fixes de Washington au Moyen-Orient est vulnérable et coûteux à défendre. Avant la guerre, les États-Unis disposaient d'au moins 19 installations militaires dans la région, dont huit étaient considérées comme permanentes. Les attaques iraniennes ont rendu pratiquement inopérants tant le quartier général de la 5e Flotte américaine à Bahreïn que le centre de commandement du Qatar, d'où les États-Unis coordonnaient les opérations aériennes régionales depuis plus de deux décennies.

Les défenseurs du statu quo affirment que ce coût en vaut la peine, expliquant qu'une présence permanente permet à Washington de conserver son poids politique. Selon eux, un retrait américain créerait un vide de pouvoir que Pékin ne manquerait pas de combler, ce qui éroderait l'influence de Washington et ferait de la Chine la puissance extérieure dominante dans la région. L'expérience même de celle-ci dans la région infirme cette crainte, montrant à quel point Washington confond pouvoir militaire et influence.

Le Moyen-Orient a une importance stratégique moindre pour les États-Unis qu'au temps de la Guerre froide, et les intérêts américains dans la région sont donc limités en conséquence. Washington a besoin que le pétrole du Golfe continue d'alimenter les marchés mondiaux et souhaite empêcher qu'une puissance unique ne domine la région et ses ressources. Il doit également neutraliser les groupes terroristes capables de frapper le territoire américain.

Les intérêts de la Chine sont en réalité assez proches de ceux des États-Unis. Elle dépend encore davantage de l'énergie du Moyen-Orient, tire profit d'un équilibre des pouvoirs stable et nourrit ses propres inquiétudes face au terrorisme. Bien que ces intérêts leur soient communs, les deux pays les défendent par des moyens radicalement différents. Hormis une seule base chinoise à l'étranger, située à Djibouti – pays où les États-Unis disposent également d'une base environ six fois plus grande –, la Chine ne dispose d'aucune structure militaire comparable à celle des États-Unis au Moyen-Orient. Pourtant, Pékin a rapidement étendu son influence dans une région où Washington a consacré des milliers de milliards de dollars et des décennies d'engagement militaire à ce même effet.

Alors que la Chine connaît une reconnaissance diplomatique quasi générale parmi les camps rivaux de la région, l'histoire et les implications militaires de Washington compromettent sa capacité à jouer un rôle de médiateur neutre. La Chine est le premier partenaire commercial des États arabes, et le Moyen-Orient est l'un des principaux bénéficiaires de ses investissements dans le cadre de l'initiative de la Nouvelle route de la soie. Le rôle diplomatique de Pékin dans la région n'a cessé de se renforcer et de s'institutionnaliser, avec le lancement, en 2022, du premier sommet Chine-États arabes. Dans le contexte du conflit actuel entre les États-Unis et l'Iran, les gouvernements du Golfe se sont tournés à plusieurs reprises vers Pékin pour faire pression sur Téhéran, d'abord au sujet du détroit d'Ormuz et des représailles iraniennes, puis, plus récemment, pour contenir les Houthis.

Washington demeure la puissance militaire prépondérante de la région, mais même ce statut ne lui a pas permis d'imposer son alignement géopolitique. Les monarchies du Golfe ont systématiquement résisté aux tentatives américaines visant à organiser la région autour d'une rivalité entre grandes puissances, préférant entretenir des liens étroits avec Washington en matière de sécurité tout en renforçant leurs relations avec la Chine.

Si la puissance militaire ne perdra jamais de son importance, certains milieux à Washington se sont tellement habitués à exercer leur pouvoir par voie militaire qu'ils confondent souvent cette dernière avec le pouvoir lui-même. L'influence de la Chine s'est accrue parallèlement à sa croissance économique rapide, à ses avancées technologiques et à ses capacités militaires grandissantes – cette même combinaison qui a permis à de grandes puissances de s'imposer au fil des siècles. Les États du Golfe vendent à la Chine l'énergie dont dépend son économie, tout en sollicitant les investissements chinois, car les entreprises chinoises disposent de capitaux à investir.

Les États-Unis devraient exceller dans ce domaine. Les pays du Golfe n'ont pas besoin de dizaines de milliers de soldats américains sur leur sol pour comprendre l'intérêt qu'il y a à faire des affaires avec la première économie mondiale. Et les relations que les États-Unis y entretiennent depuis des décennies ne s'évanouiront pas pour autant lorsque le dernier hélicoptère aura quitté l'Arabie saoudite. Même lorsque Washington ne cherche pas à refaçonner le Moyen-Orient à son image, il continue d'avoir plus à offrir que Pékin.

La diminution progressive du nombre de bases américaines dans la région ferait inévitablement perdre à Washington une partie de son influence auprès des pays qui accueillent celles-ci. Mais l'influence à elle seule ne suffit pas à justifier une présence militaire, tout particulièrement lorsque les intérêts en jeu sont limités. Les États-Unis pourraient conserver d'autres moyens de pression en matière de sécurité, comme la vente d'armes, le renforcement des moyens et le partage de renseignements. Certains gouvernements du Golfe pourraient même se montrer plus disposés à coopérer avec les États-Unis, sachant qu'ils ne feront pas partie des cibles potentielles en cas de conflit régional.

L'accord de normalisation entre l'Arabie saoudite et l'Iran, conclu en 2023 sous l'égide de la Chine, met clairement en évidence la distinction entre influence militaire et influence diplomatique. Pékin a réussi à s'imposer comme l'un des acteurs centraux dans l'une des rivalités les plus virulentes de la région, bien qu'elle ne dispose d'aucune présence militaire régionale comparable, même de loin, à celle des États-Unis. Elle s'est plutôt appuyée sur la diplomatie et sur le poids politique gagné grâce à ses relations étroites avec ces deux pays. Pour exercer une influence au Moyen-Orient, il n'est pas nécessaire de disposer d'une présence militaire, et certainement pas d'une présence aussi importante que celle des États-Unis.

Le fait d'invoquer la Chine pour justifier la posture militaire actuelle des États-Unis dans la région révèle une contradiction encore plus étrange. La Chine dépend davantage que les États-Unis de l'énergie du Moyen-Orient, et pourtant Washington s'est de fait autoproclamé gardien de l'ordre régional dont dépend l'économie chinoise. Si l'approvisionnement en pétrole depuis le Golfe venait à être sérieusement menacé, Pékin aurait tout intérêt à contribuer à le rétablir. Au lieu de cela, Washington lui a épargné cette peine, en assumant l'intégralité des coûts et des risques liés à la sécurité régionale, tandis que la Chine a bénéficié d'un arrangement remarquablement confortable, consistant à voir son principal rival géopolitique protéger sa principale ligne d'approvisionnement énergétique.

Alors que le Pentagone réfléchit à la suite des événements, il devrait privilégier le maintien de l'accès à la région plutôt que la domination de celle-ci. Il n'est pas nécessaire de reconstruire chaque piste criblée de cratères ou chaque centre de commandement détruit, simplement parce que ces installations existaient avant la guerre.

Elle devrait fermer les bases les plus exposées, réduire l'empreinte militaire américaine globale et tout au plus consolider celles qui subsistent autour de quelques avant-postes stratégiques situés plus loin de l'Iran. La Jordanie, l'ouest de l'Arabie saoudite, la Corne de l'Afrique, voire certaines régions d'Europe, pourraient encore offrir l'accès nécessaire pour protéger les intérêts régionaux limités des États-Unis sans reproduire l'architecture tentaculaire d'avant-guerre.

Il est pratiquement impossible de démanteler des déploiements militaires d'une telle ampleur en temps de paix. L'opération Epic Fury a offert une occasion rare de briser l'inertie qui maintient en place des déploiements obsolètes bien après que leur justification stratégique a disparu. Le Pentagone devrait saisir cette opportunité. La Chine est censée être la raison pour laquelle les États-Unis ne peuvent pas se retirer. En réalité, elle illustre parfaitement comment les États-Unis peuvent protéger leurs intérêts et préserver leur influence à un coût bien moindre.

() Analyste en politique étrangère chez Americans for Prosperity. Il est titulaire d'un master en affaires internationales de l'Elliott School of International Affairs de l'université George Washington.*

Source : Responsible Statecraft, 22-09-2026

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

QATAR- AFRIQUE

La Chambre du Qatar souligne l'importance de renforcer les partenariats d'investissement

Ali Bu Sharbak Al-Mansori, directeur général par intérim de la Chambre du Qatar, a souligné l'importance de renforcer les partenariats et les investissements entre l'État du Qatar et les pays africains, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les communautés d'affaires, de soutenir le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat, et de contribuer à la réalisation d'un développement économique durable. Cette déclaration a été faite lors de sa participation à l'événement « Série des meilleures expériences entrepreneuriales en Afrique 2026 », organisé les 9 et 10 novembre au Caire, en République arabe d'Égypte, par la Ligue des États arabes, en coopération avec la Chambre islamique de commerce et de développement, sous le thème « Financement et entrepreneuriat en Afrique : vers de nouvelles perspectives prometteuses ». À cette occasion, il a prononcé une allocution consacrée aux perspectives de coopération économique et d'investissement, ainsi qu'au rôle du financement et de l'innovation dans le soutien à l'écosystème entrepreneurial sur le continent africain. M. Al Mansouri a indiqué que le continent africain dispose d'importantes ressources économiques et humaines, d'un marché de consommation en pleine expansion et d'un potentiel considérable porté par une jeunesse prometteuse, capable de conduire la transformation économique. Il a relevé que la valorisation de ces atouts nécessite le développement d'un environnement propice aux affaires, l'élargissement de l'accès au financement, le renforcement des partenariats entre les secteurs public et privé, ainsi que l'investissement dans les technologies et l'innovation.
Il a expliqué que l'État du Qatar accorde une grande importance à l'entrepreneuriat et aux petites et moyennes entreprises, qu'il considère comme un pilier essentiel de la diversification économique et du renforcement de la compétitivité, conformément aux objectifs de la Vision nationale du Qatar 2030.
Il a ajouté que la Chambre du Qatar joue un rôle actif dans le soutien au secteur privé et aux entrepreneurs, à travers l'encouragement des initiatives d'investissement, la facilitation des échanges entre les entreprises qataries et leurs homologues sur les marchés étrangers, ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération commerciale et d'investissement.
M. Al Mansouri a affirmé que le renforcement de la coopération économique entre le Qatar et les pays africains offre des perspectives prometteuses pour l'établissement de partenariats de qualité dans plusieurs secteurs, notamment les technologies, l'énergie, l'agriculture, les industries agroalimentaires, la logistique et l'économie numérique, contribuant ainsi aux efforts de développement durable et à la création de nouvelles opportunités d'affaires et d'investissement.
Il a également souligné l'importance de privilégier trois axes principaux pour soutenir l'entrepreneuriat en Afrique : le développement d'instruments de financement innovants adaptés aux besoins des jeunes entreprises, la mise en place de partenariats d'investissement transfrontaliers et le renforcement du transfert des connaissances et des technologies, afin de permettre aux jeunes et aux entrepreneurs de transformer leurs idées en projets économiques viables.

R I.

EGYPTE

Les transferts de la diaspora atteignent 38,2 milliards de dollars en neuf mois

« Au cours du premier trimestre, de juillet à septembre 2026, les transferts ont augmenté de 20,4 % sur un an, pour atteindre environ 13 milliards de dollars, contre 10,8 milliards un an auparavant », selon la BCE.

Les transferts des Egyptiens travaillant à l'étranger ont atteint un niveau record de 38,2 milliards de dollars entre janvier et septembre 2026, contre 30,2 milliards durant la même période de 2025, soit une hausse de 26,5 %, selon les données publiées mardi 10 novembre par la Banque centrale d'Egypte (BCE).
« Au cours du premier trimestre, de juillet à septembre 2026, les transferts ont augmenté de 20,4 % sur un an, pour atteindre environ 13 milliards de dollars, contre 10,8 milliards un an auparavant », selon la BCE.
Ces transferts constituent l'une des principales sources de devises étrangères pour l'économie égyptienne, aux côtés des recettes du tourisme et du canal de Suez.

Les réserves de change poursuivent leur progression

Cette hausse intervient alors que les réserves internationales nettes de l'Egypte ont poursuivi leur progression, atteignant environ 57,5 milliards de dollars à la fin d'octobre 2026, soit une augmentation d'environ 152 millions de dollars sur un mois.
Sur le marché des changes, le dollar s'échangeait ce mardi à 53,38 livres égyptiennes, après une période de fluctuations marquées par des hausses et des baisses intermittentes.
Le billet vert avait notamment franchi un sommet historique le 26 octobre dernier, s'établissant à 56,35 livres et portant la dépréciation mensuelle de la monnaie nationale à environ 7 % sur l'ensemble du mois d'octobre.

Des initiatives pour faciliter les transferts

Pour encourager ces flux financiers par les canaux officiels, la BCE et plusieurs institutions publiques ont multiplié les initiatives en 2025 à destination de la diaspora.
Parmi ces dispositifs figure l'initiative « Ouvrez votre compte en Egypte », lancée par la BCE en coopération avec le ministère des Affaires étrangères. Elle permet aux Egyptiens de l'étranger d'ouvrir un compte auprès de la Banque nationale d'Egypte ou de la Banque Misr par l'intermédiaire des ambassades et des consulats.
Les transferts internationaux ont également été facilités grâce à l'intégration de la plateforme InstaPay, une application égyptienne de paiement instantané permettant d'effectuer des virements en temps réel entre comptes bancaires et portefeuilles électroniques. La plateforme permet désormais de recevoir des transferts internationaux vers les banques égyptiennes.

CARTES BANCAIRES

Plus de 135,7 millions d'opérations pour un montant de 24,4 milliards de dinars à fin septembre 2026

Plus de 135,7 millions d'opérations ont été effectuées au moyen de cartes bancaires en Tunisie au cours des neuf premiers mois de 2026, pour un montant global dépassant 24,4 milliards de dinars.
Selon les indicateurs publiés mardi par la Banque centrale de Tunisie (BCT), ces chiffres enregistrent une hausse de 10,5 % du nombre d'opérations et de 11,1 % de leur valeur, par rapport à la même période de l'année 2025.
D'après les données de la BCT, 56 % de ces opérations ont concerné des retraits d'espèces, contre 44 % pour les paiements.
Par ailleurs, le nombre de cartes bancaires en circulation en Tunisie a progressé de 11 % depuis le début de l'année, pour atteindre 6,493 millions de cartes au 3 septembre 2026. Dans le même temps, le réseau des distributeurs automatiques de billets (DAB) a légèrement augmenté, totalisant 3 333 appareils.
À la fin du troisième trimestre 2026, la Banque centrale a recensé près de 18 millions de transactions de paiement électronique, soit une progression de 27 % par rapport à 2025. Leur valeur globale a dépassé 1,2 milliard de dinars.
Le nombre de sites marchands actifs poursuit également sa progression, dépassant les 1 552 plateformes, en hausse de 27 %.
La même tendance a été observée pour les paiements sans contact, dont le nombre a augmenté de 18,6 % pour atteindre 41,3 millions d'opérations. Le montant total de ces transactions a, quant à lui, progressé de 16 %, s'élevant à 5,1 milliards de dinars.
À noter également que le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) a augmenté de 6,5 %, pour atteindre 45 900 appareils à travers le pays.
S'agissant des paiements par téléphone mobile, le nombre de transactions réalisées a atteint 7,1 millions, enregistrant une hausse de 20 %. Leur valeur s'est établie à 1,354 milliard de dinars, soit une progression de 6,6 %.

Agence

MAURITANIE

La dette publique attendue à 2 192 milliards d'ouguiyas en 2026

La dette publique de la Mauritanie devrait atteindre environ 2 192 milliards d'anciennes ouguiyas (MRU) d'ici la fin de l'année 2026, selon les projections officielles issues des documents budgétaires récents. Cette trajectoire financière s'inscrit dans un contexte d'accélération sans précédent des financements octroyés par la Banque mondiale au pays.
Entre juillet 2019 et juin 2026, l'institution de Bretton Woods a approuvé près de 1,64 milliard de dollars, un montant qui équivaut quasiment au cumul de l'ensemble des concours financiers accordés au cours des 59 années précédentes (1960–juin 2019), estimé à 1,63 milliard de dollars.
Avec ces appuis récents, le portefeuille total des engagements de la Banque mondiale depuis le début de son partenariat avec Nouakchott s'élève à 3,27 milliards de dollars, répartis sur 112 opérations.
Sur le plan de la soutenabilité à court terme, le service annuel de la dette — regroupant le principal, les intérêts et les commissions — est évalué à 338 milliards d'anciennes ouguiyas pour l'exercice 2026, et à 358 milliards pour 2027.
L'analyse de la structure de la dette projetée pour fin 2026 montre qu'elle demeure majoritairement aux mains des créanciers multilatéraux, qui pèsent 52,3 % du total. Viennent ensuite les créanciers bilatéraux (35,9 %), les titres d'emprunt émis par l'État (9,9 %), ainsi que les engagements de la Banque centrale (1,9 %).
Parmi les principaux bailleurs institutionnels figurent en tête le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) avec un encours de 548 milliards d'anciennes ouguiyas, suivi du Fonds saoudien pour le développement (FSD – 284 milliards), de l'Association internationale de développement (IDA – 267 milliards), de la Banque islamique de développement (BID – 160 milliards), et du Fonds koweïtien pour le développement (80 milliards).
Par ailleurs, les engagements annuels de la Banque mondiale ont atteint des sommets historiques, culminant à 325 millions de dollars en 2025 et à 231 millions de dollars approuvés pour 2026 à travers huit projets. Toutefois, l'institution internationale nuance en précisant qu'il s'agit d'approbations et non de décaissements effectifs. Au 31 août 2026, le solde restant dû par la Mauritanie s'établissait à 651 millions de dollars (pour 788 millions déjà remboursés), tandis que le volume des fonds approuvés mais non encore décaissés atteignait 805,6 millions de dollars, ciblant en priorité les secteurs de l'énergie et de l'économie numérique. Ces ressources financières stratégiques sont orientées vers des priorités structurelles majeures, telles que la transition énergétique, l'éducation, la protection sociale, le développement rural, l'adaptation aux changements climatiques et la bonne gouvernance.
Alors que la Banque mondiale a réactivé le financement direct des politiques de développement pour la période 2026-2030, le défi majeur pour l'économie mauritanienne réside désormais dans l'optimisation des rythmes de décaissement et l'absorption efficace de ces capitaux pour stimuler des infrastructures productives et durables.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

MTN dégage 1,3 milliard $ de cash-flow libre malgré l'accélération de ses investissements

Le groupe sud-africain de télécommunications a renforcé sa génération de trésorerie sur les neuf premiers mois de 2026, porté par ses activités au Nigeria et au Ghana. Il poursuit parallèlement ses investissements dans les réseaux, tandis que la reprise de son activité fintech reste plus lente que prévu.

Le groupe panafricain de télécommunications MTN continue de conjuguer croissance et investissements. Sur les neuf premiers mois de 2026, l'opérateur a généré 22,4 milliards de rands (environ 1,36 milliard de dollars) de cash-flow libre, selon ses résultats publiés lundi 9 novembre. Cette performance intervient alors que le groupe a consacré 28,8 milliards de rands à ses investissements hors contrats de location, principalement pour renforcer la couverture et les capacités de ses réseaux africains.

Les revenus de services ont atteint 176,2 milliards de rands, en hausse de 17,2 % à taux de change constants. La progression ressort toutefois à 9,9 % en données publiées, sous l'effet notamment de l'appréciation du rand sud-africain, qui réduit la valeur des revenus réalisés à l'étranger lorsqu'ils sont convertis dans la monnaie du groupe.

La rentabilité opérationnelle a également progressé. L'excédent brut d'exploitation (EBITDA) a augmenté de 22,9 % à taux de change constant, à 86 milliards de rands, portant la marge à 47,9 %. Cette amélioration a permis aux filiales de faire remonter 21,4 milliards de rands de trésorerie à la holding, contre 11,9 milliards un an auparavant.

Cette dynamique repose principalement sur le Nigeria et le Ghana, deux marchés qui concentrent une part importante des efforts d'investissement de MTN.

Des performances contrastées selon les marchés

Au Nigeria, les revenus de services ont progressé de 23,7 % sur neuf mois. L'opérateur bénéficie de la hausse de la consommation de données et de ses investissements dans la qualité du réseau. Au Ghana, la croissance atteint 33,5 %, avec une marge d'EBITDA de 61,6 %, soutenue notamment par les services de données et le Mobile Money.

En Afrique francophone, la Côte d'Ivoire confirme son redressement. Les revenus de MTN Côte d'Ivoire ont augmenté de 16,1 %, tandis que son EBITDA progressait de 27,5 %. Le groupe y poursuit le développement de ses réseaux 4G et 5G.

La situation apparaît moins favorable en Ouganda, où la croissance des revenus de services a ralenti à 8,5 %. MTN évoque notamment la concurrence de revendeurs non autorisés de connexions Wi-Fi, qui pèse sur la consommation de données mobiles.

La fintech reste en deçà des ambitions

L'activité de services financiers constitue un autre point de vigilance. Ses revenus n'ont progressé que de 12,7 % à taux de change constant, loin de l'objectif de croissance à moyen terme du groupe, situé entre la fin de la vingtaine et le début de la trentaine en pourcentage. Ce ralentissement s'explique principalement par l'interruption temporaire, au deuxième trimestre, d'Airtime Advance au Nigeria, un service permettant aux abonnés d'obtenir des avances de crédit téléphonique et de données. Suspendu à la suite d'une intervention réglementaire, il a repris en juillet selon un nouveau modèle reposant sur plusieurs partenaires. Son activité se redresse, sans avoir encore retrouvé son niveau antérieur. MTN cite également la baisse des intérêts perçus sur les soldes de monnaie électronique au Ghana et les perturbations liées aux élections en Ouganda.

Le groupe conserve néanmoins une capacité financière appréciable pour poursuivre sa stratégie. Il a déjà consacré 2 milliards de rands au rachat de ses propres actions et travaille à finaliser l'acquisition du solde du capital d'IHS Towers, spécialiste des infrastructures télécoms.

Cette opération, attendue avant la fin de 2026, reste notamment soumise aux autorisations des autorités de concurrence sud-africaines, de la CEDEAO et de la CEMAC. Elle pourrait renforcer le contrôle de MTN sur ses infrastructures.

R.I./Agence

KENYA

Les multinationales sommées de se conformer à l'impôt minimum de 15 %

L'administration fiscale kényane donne jusqu'au lundi 30 novembre aux grandes multinationales pour déclarer leur situation. Cette mesure marque une nouvelle étape dans l'application de la réforme internationale visant à limiter la sous-imposition des bénéfices des grands groupes.

Le Kenya accélère l'application de l'impôt minimum de 15 % sur les bénéfices des multinationales. Dans un avis publié lundi 9 novembre, l'administration fiscale (Kenya Revenue Authority, KRA) a demandé aux entreprises concernées de déclarer leur situation au plus tard le 30 novembre 2026. Cette démarche doit permettre aux autorités d'identifier les groupes soumis au dispositif et de procéder au recouvrement des éventuels compléments d'impôt.

Les entreprises devront notamment communiquer le nom de leur groupe, le pays de résidence de leur société mère ainsi que la liste de leurs entités présentes au Kenya, accompagnée de leurs identifiants fiscaux. Elles seront également tenues de déposer une déclaration spécifique et de s'acquitter des montants éventuellement dus.

Un impôt ciblant les plus grandes multinationales

Le mécanisme, baptisé « Minimum Top-Up Tax », concerne les entreprises appartenant à des groupes multinationaux réalisant au moins 750 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé au cours de deux des quatre exercices précédents. Ce seuil représente environ 109 milliards de shillings kényans (840 millions de dollars). L'objectif est de garantir que les bénéfices réalisés au Kenya supportent un taux effectif d'imposition d'au moins 15 %.

Lorsqu'un groupe bénéficie d'un taux inférieur, un prélèvement complémentaire peut être appliqué, selon des règles de calcul qui tiennent notamment compte de certaines exclusions.

Il ne s'agit donc pas d'abaisser à 15 % le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés, qui reste fixé à 30 % pour les entreprises résidentes. La mesure vise plutôt les situations dans lesquelles les avantages fiscaux ou d'autres mécanismes réduisent sensiblement la charge fiscale réelle des grands groupes.

Les avantages fiscaux à l'épreuve du nouveau dispositif

Cette réforme pourrait notamment modifier les conditions d'imposition de certaines multinationales installées dans les zones économiques spéciales ou les zones franches d'exportation. Ces dispositifs proposent des exonérations ou des taux préférentiels destinés à attirer les investissements. Pour les groupes concernés, une partie de ces avantages pourrait désormais être neutralisée par l'impôt complémentaire.

Le Kenya s'inscrit ainsi dans la mise en œuvre du deuxième pilier de la réforme fiscale internationale portée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Groupe des vingt (G20). Adopté dans la législation kényane en 2024, le dispositif s'applique aux exercices ouverts depuis janvier 2025. Ses modalités pratiques ont été précisées par une réglementation publiée en septembre 2026.

Pour Nairobi, l'enjeu est également budgétaire : percevoir localement des recettes fiscales supplémentaires qui pourraient, dans certaines circonstances, être prélevées dans d'autres juridictions. Reste à déterminer combien de groupes seront effectivement concernés et quelles recettes additionnelles cette mesure permettra de mobiliser.

Agence

BURKINA FASO

Une loi pour mobiliser jusqu'à 510 millions $ par an sur le marché du carbone

Encore peu structuré au Burkina Faso, le marché du carbone représente une source potentielle de financement pour les politiques climatiques et les projets de développement. Le gouvernement entend désormais mieux encadrer ce secteur afin d'en sécuriser les opérations et d'en accroître les retombées économiques.

Le Burkina Faso a adopté, le lundi 9 novembre, un projet de loi visant à encadrer les initiatives carbone et à mieux exploiter leur potentiel économique. Selon le ministre délégué chargé des Ressources animales, Amadou Dicko (photo), ces activités pourraient permettre au pays de mobiliser jusqu'à 300 milliards FCFA (510 millions $) par an.

Composé de 24 articles répartis en sept chapitres, le texte établit les règles applicables aux initiatives carbone afin de tirer des revenus des réductions d'émissions de gaz à effet de serre réalisées dans le pays.

Il prévoit également un encadrement des transactions pour garantir leur transparence et assurer une meilleure répartition des retombées entre l'État, les populations et les acteurs privés. Les activités concernées comprennent notamment les projets de reforestation, qui favorisent la séquestration du carbone, et les projets de déploiement de biodigesteurs, qui contribuent à réduire la consommation de bois et les émissions de gaz à effet de serre.

Au-delà des retombées financières, le dispositif vise à attirer des investissements, à faciliter le transfert de technologies et à favoriser la création d'emplois verts. Son adoption traduit ainsi la volonté de faire des politiques climatiques un levier de diversification des sources de financement de l'économie burkinabè.

Ce nouveau dispositif comble un vide juridique dans le secteur du carbone au Burkina Faso. Il prévoit notamment la création d'un répertoire national destiné à recenser et à suivre les projets concernés, tout en consacrant la souveraineté de l'État sur les initiatives et les crédits carbone générés sur son territoire.

Des projets climatiques aux retombées financières

Le Burkina Faso dispose déjà d'un portefeuille de projets climatiques susceptibles de contribuer au développement du marché du carbone. La cartographie nationale recense notamment 117 projets et initiatives liés à l'atténuation des émissions et à l'adaptation aux changements climatiques.

Certains mécanismes ont déjà généré des retombées financières. Entre 2014 et 2025, le programme national de biodigesteurs a permis de valoriser plus de 284 000 tonnes équivalent CO_2 et de générer plus de 3 millions $ de recettes issues de la vente de crédits carbone à la Banque mondiale. Le nouveau cadre juridique vise ainsi à mieux encadrer ces activités et à accroître leur contribution au financement de l'économie nationale.

R I.

POINT-MARCHÉS

L'Europe vue dans le vert, paris renforcés sur les taux de la Fed

Les principales Bourses européennes sont attendues en hausse mercredi à l'ouverture, soutenues par la récente chute des cours du pétrole, tandis que les opérateurs réévaluent leurs paris concernant les taux d'intérêt de la Réserve fédérale (Fed) après une inflation plus élevée que prévu aux États-Unis.

Les contrats à terme sur indices suggèrent une ouverture en hausse de 0,52% pour le CAC 40 parisien .FCHI , de 0,67% pour le Dax à Francfort .GDAXI , de 0,39% pour le FTSE à Londres .FTSE et de 0,45% pour le Stoxx 600 .STOXX .
Les marchés d'actions devraient continuer à enregistrer des gains, avec l'indice paneuropéen Stoxx 600 près de son record atteint début août. Les cours du pétrole y contribuent : bien qu'ils marquent une pause dans leur baisse mercredi, ils restent bien en deçà des 100 dollars le baril, les investisseurs se montrant plutôt optimistes après les déclarations du président américain Donald Trump, qui dit ne pas prévoir de nouvelles attaques contre l'Iran pour l'instant.
Les investisseurs analysent également les perspectives sur la politique monétaire, notamment aux Etats-Unis.
Les chiffres publiés mardi montrent que les prix à la consommation américains sont restés obstinément élevés en octobre, et une série de déclarations de responsables de la Fed a rappelé que la question n'est pas de savoir si les coûts d'emprunt vont encore augmenter, mais de combien.
L'inflation sous-jacente s'est établie à 0,3% le mois dernier, soit un niveau supérieur aux prévisions de 0,2%.
Avant la publication de ces chiffres, le gouverneur de la Fed Christopher Waller avait averti lors d'une conférence à Londres qu'un taux d'inflation de cet ordre l'amènerait à envisager une hausse de 50 points de base lors de la prochaine réunion de la banque centrale, prévue en décembre.
Les rendements des bons du Trésor à deux ans US2YT=RR ont bondi de 18 points de base mardi après la publication des données. Un relèvement d'un quart de point des coûts d'emprunt est désormais pleinement anticipé par les marchés, et la probabilité d'une hausse de 50 points de base est estimée à 10%.
"Cette Fed fait enfin ce que n'importe quelle autre Fed aurait fait dans cette situation, à savoir relever les taux, et rapidement", a déclaré Andrew Lilley, stratège chez Barrenjoey.
La technologie, et notamment l'IA, reste en outre dans le collimateur des investisseurs. Mardi après la clôture à New York, CoreWeave CRWV.O , spécialiste du cloud, a fait état d'un bond de 168% de son chiffre d'affaires trimestriel, ce qui a entraîné une hausse de 8% du titre lors des négociations prolongées, après une chute de 40% au cours du dernier mois, et pourrait influencer le moral du secteur.
Le fabricant de puces Nvidia NVDA.O a quant à lui connu une nouvelle séance de pertes (-5,5%), alors que les spéculations vont bon train sur l'avenir de son directeur général, Jensen Huang, remis en cause en raison de sa relation avec la femme d'affaires chinoise Alice Huang , que les services de renseignement américains soupçonnent d'être une espionne au service de Pékin.
Les investisseurs se préparent également à l'introduction en Bourse d'Anthropic, dont la cotation au Nasdaq devrait débuter le 19 novembre.
Dans la zone euro, les données définitives de l'inflation allemande ont confirmé mercredi la lecture préliminaire de 2,8% sur un an en octobre, a annoncé mercredi l'Office fédéral des statistiques.

R I/Agence



COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 10 Novembre 2026
Valeur : 12 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136.1242	136.1392
1	EUR	EURO	152.3502	152.3942
1	GBP	POUND STERLING	182.6190	182.6881
100	JPY	JAPANESE YEN	86.1764	86.1968
1	CNY	CHINESE YUAN	20.3996	20.4024
1	CHF	SWISS FRANC	165.9646	166.0437
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.4872	96.5047
1	DKK	DANISH KRONE	20.3873	20.3926
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.8691	13.8715
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.4667	14.4760
1	AED	UAE DIRHAM	37.0618	37.0679
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.2630	36.2709
1	KWD	KUWAITI DINAR	441.5316	441.7236
1	TND	TUNISIAN DINAR	45.3067	45.7620
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.9530	13.9546
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1324	21.2409
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3627	3.3731
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.4278	184.4278

BOURSE DE STOCKHOLM

Ouverture en nette hausse

La Bourse de Stockholm devrait entamer la séance de mercredi en nette hausse, dans le sillage des autres marchés européens. Le contrat à terme sur l'Euro Stoxx 50 progresse de 0,44 %, celui sur le FTSE 100 gagne 0,38 % et celui sur le DAX avance de 0,52 %.
À l'agenda du jour, les sociétés de stockage de données Proact et de contrôle climatique Munters tiennent leur journée des marchés de capitaux.
Proact a fixé de nouveaux objectifs financiers pour 2030. Le groupe vise une croissance annuelle moyenne de ses ventes de 10 %, acquisitions comprises, ainsi qu'une marge d'EBITA ajusté d'au moins 8 %. Le résultat ajusté par action devra doubler par rapport à 2025 pour atteindre au moins 20 couronnes.
Le ratio dette nette sur résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (EBITDA) devra se situer entre 1 et 2 fois. La politique de dividende prévoit la distribution de plus de 25 % du bénéfice net.
Munters actualise ses objectifs financiers à horizon de 3 à 5 ans. La croissance annuelle du chiffre d'affaires net devra dépasser 14 %, tandis que la marge d'EBITA ajusté devra être supérieure à 14 %.
Le rapport du deuxième trimestre de l'éditeur de jeux vidéo Embracer a dépassé les attentes des analystes, le chiffre d'affaires comme le résultat d'exploitation ajusté s'étant révélés nettement supérieurs aux prévisions. Embracer réitère sa prévision d'un EBIT cash d'au moins 1,0 milliard de couronnes pour l'exercice 2026/27. Les préparatifs en vue des prochains lancements de jeux du groupe et de la scission prévue de Fellowship Entertainment se poursuivent comme prévu.
Le résultat d'exploitation du troisième trimestre de la société de marques New Wave s'est établi 3,5 % au-dessus des attentes des analystes. Le chiffre d'affaires était conforme au consensus. Le distributeur de véhicules industriels Ferronordic fait état d'une nette amélioration de son chiffre d'affaires et de son résultat d'exploitation au troisième trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente.
La société pétrolière et énergétique Meren Energy fait état d'un chiffre d'affaires en baisse et d'un résultat EBITDA ajusté inférieur au troisième trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente. La production quotidienne de pétrole a diminué de 20 % sur le trimestre.
La prévision d'EBITDA ajusté pour l'ensemble de l'exercice est relevée à 390-440 millions de dollars, contre 390-430 millions de dollars précédemment. La prévision de production est resserrée à 25 000-27 000 barils par jour, contre 24 000-27 000 barils auparavant. Le dividende trimestriel est maintenu à 0,0371 dollar par action.
L'agence de notation S&P Global Ratings relève de stable à positive la perspective de la société de défense Saab et confirme sa note de crédit à BBB+. Une hausse de la note de crédit pourrait intervenir dans un délai de six à douze mois.
Le fabricant de masques pour photolithographie Mycronic a reçu d'un client existant en Asie une commande de reprise portant sur un modèle Prexision 8 Evo. La valeur de la commande s'élève à 21-24 millions de dollars.
Le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth a pour l'instant échappé à une tentative de destitution. Les républicains sont parvenus à bloquer l'initiative à la Chambre des représentants, mais les démocrates devraient relancer la procédure lorsqu'ils prendront le contrôle du Congrès en janvier.
Parmi les recommandations du jour, Nordea abandonne sa recommandation d'achat sur Nibe et l'abaisse à conserver. L'objectif de cours est réduit de 50 à 43 couronnes.

R I.

FRANCE

Près de 23 millions d'automobilistes potentiellement exposés

Près de 23 millions d'automobilistes pourraient être concernés par une nouvelle fuite de données en France. Un pirate affirme détenir une vaste base liée aux réseaux de contrôle technique du groupe SGS.

Cette revendication, révélée début novembre 2026, s'ajoute à des cyberattaques visant les réservations automobiles, une banque et des équipements frigorifiques. Les techniques utilisées et les responsables identifiés diffèrent pourtant fortement d'une affaire à l'autre.
D'après les informations rapportées le 9 novembre 2026 par TF1 et par le spécialiste ZATAZ, un pirate utilisant le pseudonyme ChimeraZ affirme avoir obtenu une base de données liée aux activités françaises de SGS. Le groupe est présent dans le contrôle technique automobile au travers notamment de Sécuritest, Auto Sécurité et Vérif'Autos.
L'auteur de la revendication évoque environ 22,7 millions de personnes. Les informations concernées pourraient comprendre des noms, adresses postales, numéros de téléphone, courriels, plaques d'immatriculation et données relatives aux véhicules et contrôles. Des éléments de facturation figureraient également parmi les fichiers annoncés.
Il faut distinguer trois éléments : la revendication du pirate, les échantillons présentés pour la soutenir et la confirmation par l'organisme concerné. Le nombre de personnes réellement affectées n'a pas été confirmé publiquement de façon définitive par SGS ou la CNIL dans les éléments consultés. Les bases historiques peuvent aussi contenir des enregistrements répétés.

Comment ce piratage a-t-il été réalisé ?

À ce stade, la porte d'entrée exacte n'est pas connue. Aucune source publique suffisamment étayée ne permet d'affirmer que les pirates ont exploité une faille spécifique, volé un mot de passe ou pénétré dans un prestataire de SGS.
Le fonctionnement du secteur aide néanmoins à comprendre pourquoi les données peuvent être nombreuses : un centre de contrôle technique utilise parfois des logiciels de réservation, de rappels par SMS, de facturation et de gestion des dossiers.
Ces outils peuvent regrouper les informations issues de plusieurs établissements. Une compromission d'un système partagé pourrait donc toucher un nombre important de dossiers. Il s'agit ici d'une explication générale du risque, non d'une reconstitution vérifiée de cette attaque.

Auto-Planning : une précédente revendication portant sur 18 millions de personnes

Quelques jours plus tôt, le 24 octobre, le pseudonyme ChimeraZ apparaissait déjà dans une affaire concernant Auto-Planning, un prestataire de prise de rendez-vous pour le contrôle technique. Selon FrenchBreaches, cité par L'Argus, le pirate revendiquait l'accès à des informations associées à environ 13,9 millions de plaques d'immatriculation et 18 millions de personnes, ainsi qu'à un important historique de rendez-vous.
Auto-Planning a reconnu un incident informatique, mais les volumes revendiqués restent à distinguer d'un bilan définitif et vérifié.
Les données potentielles incluent des coordonnées de clients, les caractéristiques de véhicules et les dates de rendez-vous.
Les deux affaires ne doivent pas être additionnées pour annoncer plus de 40 millions de victimes : des enregistrements peuvent se recouper et l'usage d'un même pseudonyme ne suffit pas à établir les détails d'une intrusion commune.

Crédit Mutuel Arkéa : environ 100 millions d'euros en jeu

Le 4 novembre, le Crédit Mutuel Arkéa a confirmé des transactions frauduleuses réalisées à partir d'un compte appartenant à la banque. Les fonds ont été transférés vers d'autres établissements ; ils auraient ensuite pu être convertis en cryptomonnaies.
L'établissement a expliqué que les assaillants étaient passés par la plateforme de l'un de ses prestataires, et non par les comptes des clients de Fortuneo ou des autres entités du groupe. Les avoirs des clients n'ont pas été touchés, selon la banque, même si certains virements ont été retardés temporairement.
Reuters évoque un montant de l'ordre de 100 millions d'euros. La banque a confirmé l'ordre de grandeur de l'incident, sans arrêter un bilan définitif des pertes après récupération éventuelle des fonds. L'identité et le pays d'origine des auteurs ne sont pas établis publiquement.

Agence

DOLLAR AMÉRICAIN

Le billet vert maintient ses gains, soutenu par les perspectives de hausse des taux de la Fed

Le dollar américain conserve ses gains ce mercredi, dans un contexte de renforcement des anticipations de nouvelles hausses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed).
Cette tendance est alimentée par les déclarations de plusieurs responsables monétaires favorables à un durcissement de la politique monétaire, ainsi que par des chiffres de l'inflation américaine supérieurs aux prévisions.
Selon Trading Economics, l'indice du dollar évoluait autour de 102,2 points, maintenant les gains importants enregistrés lors de la séance précédente.
Les prix à la consommation aux États-Unis ont augmenté de 0,4 % en octobre, dépassant les prévisions du marché, qui tablaient sur une hausse de 0,3 %.
L'inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'alimentation et de l'énergie, a progressé de 0,3 % pour le troisième mois consécutif, contre une augmentation de 0,2 % anticipée par les analystes.
Ces données ont renforcé les attentes d'un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine. Christopher Waller, membre du Conseil des gouverneurs de la Fed, a exprimé son soutien à un durcissement monétaire supplémentaire en décembre. Il a indiqué qu'il serait favorable à une hausse des taux de 0,5 point de pourcentage si l'inflation continuait de s'accélérer. De son côté, Lorie Logan, présidente de la Réserve fédérale de Dallas, a également estimé que des relèvements plus importants des taux pourraient être nécessaires pour maîtriser l'inflation.
Dans ce contexte, les marchés évaluent désormais à 91 % la probabilité d'une hausse des taux directeurs en décembre, contre 84 % la veille.
Les investisseurs commencent également à anticiper de nouveaux relèvements des taux en janvier et, potentiellement, en avril.
Ces perspectives de poursuite du resserrement monétaire soutiennent le dollar américain sur les marchés des changes.

R I

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Des géants du secteur adoptent une charte visant à protéger les plus jeunes

La charte non contraignante et notamment soutenue par les géants américains OpenAI et Anthropic, contient notamment l'interdiction pour les IA de créer des contenus à caractère sexuel non consentis et pédocriminels. Garantir aux plus jeunes «un niveau élevé de sûreté» ou concevoir des outils adaptés «au stade de développement cognitif» des enfants : une charte rendue publique mardi tente d'établir de bonnes pratiques dans le domaine des intelligences artificielles. Ce texte, conclu à l'occasion du Forum de Paris pour la paix, a été publié dans le sillage d'un rapport d'une commission de neuf experts remis le même jour au président Emmanuel Macron, après 55 auditions de professionnels de santé, de la recherche, d'entreprises ou encore d'associations de protection de l'enfance. Cette commission avait été chargée par l'exécutif d'examiner «les risques et les vulnérabilités engendrés par les usages grand public» de ces outils, notamment pour la santé mentale des plus jeunes. Popularisée par des agents conversationnels comme ChatGPT d'OpenAI, Gemini de Google ou Claude d'Anthropic, l'IA générative est désormais utilisée par plus de la moitié des Français, plaçant la France au cinquième rang mondial des usages, selon son rapport. Près de 70% des 15-24 ans y ont recours régulièrement.
La charte, non contraignante et notamment soutenue par les géants américains OpenAI et Anthropic, reprend plusieurs propositions de la commission, comme l'interdiction pour ces outils de créer des contenus à caractère sexuel non consentis et pédocriminels. Dans ce document, que l'AFP a pu consulter, les signataires s'engagent aussi à établir «un niveau élevé de sûreté, de protection de la vie privée et de sécurité dès la conception et par défaut» des solutions d'IA, qui doivent être adaptées aux différents stades de développement des enfants. Cette charte prévoit également la mise sur pied d'un programme de recherche pour «renforcer les connaissances indépendantes sur les risques et les possibilités de l'IA» pour les jeunes utilisateurs. Elle «marque une étape concrète», a réagi sur X Emmanuel Macron, selon qui «la technologie doit être une chance et ne doit pas se développer aux dépens de nos enfants».

R I.

COP31 SUR LE CLIMAT

Les chefs d'État à la tribune, les grands absents sous les projecteurs

Les commémorations de l'armistice de la Première Guerre mondiale et un sommet de chefs d'État et de gouvernement en Irlande jeudi expliquent l'absence du président Emmanuel Macron, selon le gouvernement.
Place aux chefs d'État et de gouvernement à la COP31 : plusieurs dizaines de dirigeants doivent s'exprimer mercredi et jeudi à la conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Antalya (Turquie), l'attention étant surtout focalisée sur les nombreuses absences. Les dirigeants arrivés sur le sol turc vont tenter de se frayer un chemin vers le centre de conférences qui souffre d'importants problèmes d'accès depuis le démarrage des discussions lundi, et autour duquel il est difficile de circuler, ont constaté les journalistes de l'AFP présents sur place.
Tout juste élu pour un nouveau mandat à la tête du Brésil, le président brésilien Lula doit s'exprimer, tout comme le Premier ministre britannique Andy Burnham ou le président iranien Massoud Pezeshkian, autour de Recep Tayyip Erdogan, le chef d'État turc. Avant de s'envoler pour Antalya, le chef d'État iranien a dit vouloir évoquer les dommages écologiques provoqués par la guerre lancée fin février par Washington et Israël contre son pays. «Lors de cette conférence, nous parlerons des destructions environnementales provoquées par les États-Unis et Israël», a-t-il déclaré selon des propos rapportés par le média officiel IribNews.

77 chefs d'État et de gouvernements présents

Selon un document préparatoire des Nations unies publié fin octobre, 77 chefs d'État et de gouvernements, ou des représentants, doivent s'exprimer à tour de rôle pendant les deux jours. Mais ce sont surtout les absents qui suscitent le plus de commentaires de la part des observateurs et des ONG, en amont de cet événement incontournable des conférences climatiques.
«C'est dommage que certains des principaux dirigeants européens ne soient pas présents», a commenté Cosima Cassel, experte en diplomatie pour le groupe de réflexion E3G, face à l'absence notable des principaux dirigeants allemand, français et italien. «Je crains qu'Ursula von der Leyen (la présidente de la commission européenne, ndlr) ne se retrouve seule sur scène», a réagi de son côté Chiara Martinelli, directrice Europe du Climate Action Network, qui rassemble de nombreuses ONG environnementales.
Les commémorations de l'armistice de la Première Guerre mondiale et un sommet de chefs d'État et de gouvernement en Irlande jeudi, auquel participeront d'autres dirigeants européens, expliquent l'absence du président français Emmanuel Macron, a fait savoir son gouvernement. «Il n'est pas rare que certains dirigeants s'y rendent et d'autres non», a affirmé à Bruxelles le commissaire européen au Climat Wopke Hoekstra mardi, soulignant que «les attentes ne sont pas nécessairement élevées» à cette COP31, à l'heure où la crise énergétique relègue au second plan les enjeux environnementaux.
Symbole des contradictions à l'oeuvre : le président turc, hôte de la COP31, a annoncé lundi la découverte de deux gisements de pétrole, au moment où les émissions issues de la combustion du pétrole, du gaz et du charbon sont les principaux moteurs du changement climatique.

Agence

Pourquoi le Brésil inflige 1,2 million d'euros d'amende à Meta après le duel Lula-Bolsonaro

Le Tribunal supérieur électoral brésilien n'a trouvé aucune preuve d'une manipulation volontaire des algorithmes de Facebook et d'Instagram en faveur de Flavio Bolsonaro. Il sanctionne Meta pour ses retards et pour des réponses incomplètes, parfois rédigées dans une autre langue.



La justice brésilienne a condamné Meta à payer 7,5 millions de réais, soit environ 1,2 million d'euros. D'après ce que rapporte Le Monde, pendant la campagne présidentielle, l'équipe de Luiz Inacio Lula da Silva accusait la maison mère de Facebook, d'Instagram et de WhatsApp de réduire la portée de ses publications pour avantager son rival de droite, soutenu par Donald Trump. Lula a finalement battu Flavio Bolsonaro au second tour, le 25 octobre. Les sept juges du Tribunal supérieur électoral (TSE) n'ont pas retenu l'hypothèse d'une « action délibérée visant à fausser le scrutin », selon les mots du rapporteur, Marco Aurelio Bellizze. Ils reprochent à Meta d'avoir répondu en retard, et de façon incomplète, à leurs questions sur ses plateformes.

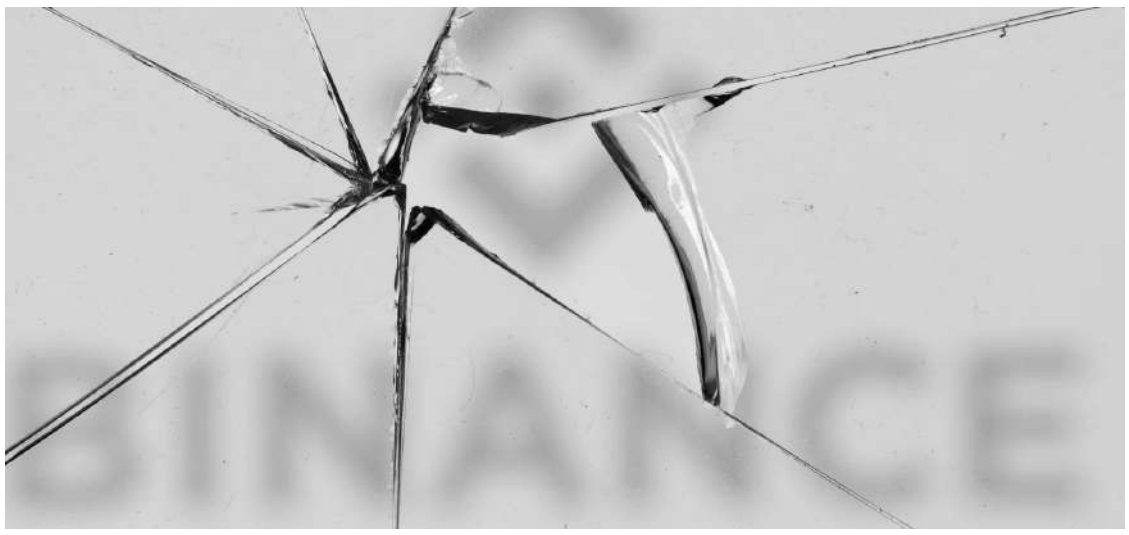
Meta AI refusait les images de campagne de Lula

Au Brésil, si vous demandiez à Meta AI, dans WhatsApp, une image portant l'inscription « Flávio 22 », le numéro de Flavio Bolsonaro sur les machines à voter, vous l'obteniez sans difficulté. Avec « Lula 13 », vous receviez seulement un message d'échec. L'équipe du président a présenté ces essais au TSE, avec d'autres griefs.
La loi électorale brésilienne interdit aux réseaux sociaux de recommander un candidat par leurs algorithmes, et la publicité payante est le seul moyen pour une campagne d'élargir son audience. Le quotidien Folha de S.Paulo a consulté des messages internes de Meta où des employés reconnaissaient des restrictions sur la promotion du compte Instagram de Lula, et une recommandation du profil de Flavio Bolsonaro. Meta a aussi désactivé un temps le compte publicitaire de la campagne de Lula. L'entreprise invoque des « problèmes techniques » qui n'auraient pas touché uniquement le Brésil.
Selon l'équipe de Lula, l'écart de visibilité représentait 7,4 millions de réais avec son adversaire. Elle réclamait 7 millions de réais en crédits de promotion. Devant le TSE, son avocat, Angelo Ferraro, a soutenu que le groupe s'était conduit en « agent politique ». Les allégations d'ingérence sont « fausses et infondées », a répliqué l'avocate de Meta, Patricia Marta Martins.

Meta n'a fourni aucun chiffre sur la portée des publications

Dix jours avant le second tour, Marco Aurelio Bellizze a ordonné à Meta d'appliquer des critères identiques aux deux candidats pour freiner la diffusion d'un contenu ou limiter ses recommandations, sous peine d'une astreinte de 500 000 réais par jour. Il exigeait aussi des explications techniques sur Meta AI. Meta a dépassé le délai de 72 heures pour répondre, et le magistrat a doublé l'astreinte en accordant 24 heures supplémentaires au groupe de Mark Zuckerberg.
Meta a fini par présenter 17 mesures au tribunal. L'entreprise promet un réexamen humain, possible dans les deux heures, de chaque restriction automatique sur les publicités des comptes officiels de campagne. Dans Meta AI, le groupe a bloqué toutes les requêtes qui mentionnent le prénom de l'un des deux candidats. Meta a enfin retiré 720 des 1 204 publications désignées par la justice, parce qu'aucune étiquette ne signalait l'usage de l'intelligence artificielle.
Mais Meta n'a remis aucune donnée sur le nombre de personnes touchées par les publications de Lula et de Flavio Bolsonaro.
Pour sa défense, l'entreprise a cité une phrase de Marco Aurelio Bellizze, pour qui la loi électorale garantit l'égalité des règles et des critères, et non celle des résultats. Les sept juges ont suivi son avis.
Selon le rapporteur, Meta n'a pas respecté les délais et a transmis au TSE des informations incomplètes, « génériques », voire rédigées dans une autre langue.
Le Conseil de surveillance de Meta, l'instance indépendante qui examine ses décisions de modération, avait lui aussi déploré des « défaillances récurrentes » dans le traitement des contenus liés à la présidentielle brésilienne et aux élections de mi-mandat américaines.
Réélu, Lula a promis de renforcer l'encadrement des réseaux sociaux. En juin 2025, la Cour suprême brésilienne a rendu les plateformes responsables des contenus illégaux qu'elles ne retirent pas après un signalement.

Binance alerte sur une faille iPhone capable d'exposer les secrets de portefeuilles crypto



En installant sur votre iPhone une application téléchargée en dehors de l'App Store, vous pourriez livrer à un pirate la phrase de récupération de votre portefeuille de cryptomonnaies. Binance a lancé l'alerte sur X, et Apple n'a confirmé aucun correctif.
Sur un iPhone, Apple enferme chaque application dans un compartiment isolé, le bac à sable (sandbox), et lui interdit de lire les fichiers des autres. Le chercheur forcequit a publié sur GitHub une méthode pour sortir de ce compartiment sans jailbreak, worse_query. Avec une application piégée, un pirate peut ainsi lire les fichiers locaux de vos autres applications, dont vos phrases de récupération, vos clés privées et vos identifiants, prévient Binance, qui précise que la faille vient d'iOS et non de sa seule application. Binance n'a signalé aucun vol de cryptomonnaie lié à worse_query, mais un développeur s'est servi de la technique pour mettre en ligne un gestionnaire de fichiers capable de fouiller les données de vos autres applications.

Christoph Kolbicz exploite worse_query dans son gestionnaire de fichiers

« Apple traînait à me répondre, et des gens ont commencé à faire semblant de l'exploiter ici », souligne forcequit sur X, pour expliquer pourquoi il a publié son code plus tôt que prévu. Le lendemain, Christoph Kolbicz a mis en ligne WQ Files. Avec ce gestionnaire de fichiers, vous pouvez parcourir, exporter, modifier et supprimer les données de vos autres applications, sans jailbreak.
Pour fonctionner, worse_query a besoin d'un App Group, un espace de stockage partagé qu'iOS réserve normalement aux applications d'un même développeur. AltStore et SideStore, deux outils d'installation parallèles à l'App Store, le créent automatiquement avec votre identifiant Apple au moment où vous installez WQ Files. Un pirate pourrait donc vous faire installer une application piégée par cette voie. Personne ne sait encore si une application publiée sur l'App Store pourrait exploiter worse_query.
D'après les tests de BleepingComputer, WQ Files est opérationnel sur les trois versions d'iOS citées par Binance, 26.7.1, 27.0.1 et 27.2. Avec cette dernière, Apple avait corrigé 163 failles fin octobre, mais pas la faille exploitée par worse_query.

Apple n'a confirmé aucun correctif pour worse_query

Apple a publié iOS 27.2.1 et iOS 26.7.3 le jour de la sortie de WQ Files, mais leurs notes de sécurité ne mentionnent ni worse_query ni le bac à sable. Avec la faille CVE-2026-113963, corrigée dans ces mises à jour, une application pouvait bien accéder à des données sensibles. Mais cette faille, signalée par Laszlo Varady, passe par App Intents, le système qui relie les applications à Siri et aux Raccourcis, et non par un App Group. Sollicitée par BleepingComputer, Apple n'a pas répondu, et l'entreprise ne commente jamais une faille avant d'avoir terminé son enquête et publié un correctif.
Binance vous demande malgré tout d'installer sans attendre les mises à jour d'iOS et de vos applications, et de supprimer les applications inutiles ou téléchargées depuis une source douteuse. Si vous pensez que votre iPhone a été compromis, la plateforme vous conseille de transférer vos fonds vers un nouveau portefeuille, créé sur un appareil sain, et de déconnecter toutes vos sessions actives.
Binance n'a cité que trois versions d'iOS, mais forcequit annonce davantage de versions vulnérables.

RETARDS DE LIVRAISON ET ÉQUIPES À L'ARRÊT

BMW a du mal à se fournir en pièces détachées

Comme plusieurs de ses concurrents, le groupe BMW rencontre des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées. La situation commence à se ressentir sur les lignes de production. Trois usines européennes sont contraintes de ralentir leur cadence, faute de composants en quantité suffisante. Certaines équipes se retrouvent temporairement sans activité. Quant aux délais de livraison, la marque reste évasive. Des retards semblent pourtant désormais inévitables.

Après les usines de Stellantis puis de Mercedes, c'est au tour de BMW de réduire son rythme de production. En cause : un approvisionnement insuffisant en pièces détachées. Si le constructeur à l'étoile semble pour l'instant uniquement touché sur son GLC électrique, la situation est plus étendue chez son concurrent bavarois. Le groupe vient d'annoncer que trois usines sont affectées par des ruptures de stock. Les sites BMW de Ratisbonne et Leipzig sont concernés, tout comme celui d'Oxford au Royaume-Uni. Le constructeur assure tout mettre en œuvre pour rétablir rapidement ses approvisionnements.

Pour le moment, BMW confirme les pénuries de pièces et les perturbations de production, mais refuse de donner davantage de précisions. Le média allemand Handelsblatt évoque, selon ses sources, des faisceaux électriques produits en Ukraine. Ces éléments sont encore majoritairement fabriqués à la main. Ils sont aussi souvent spécifiques à chaque modèle. Leur remplacement est donc difficile. Impossible, par exemple, d'utiliser ceux destinés à d'autres véhicules de la gamme. Cette information n'a toutefois pas été confirmée par le constructeur. Les modèles concernés restent eux aussi inconnus. On sait néanmoins que les X1 et X2 sont fabriqués à Ratisbonne, dans toutes leurs versions, y compris électriques. À Leipzig, BMW assemble les Série 1, Série 2 Gran Coupé et Active Tourer, ainsi que le Mini Countryman. Enfin, le site anglais d'Oxford produit exclusivement des Mini. Tous ces modèles pourraient donc voir leur production perturbée dans les prochaines semaines.



Une situation qui risque encore d'inquiéter les salariés

Cette pénurie de pièces intervient dans un contexte déjà compliqué pour BMW. Le constructeur est en difficulté sur plusieurs marchés, notamment en Chine. Il se sépare déjà d'une partie de ses effectifs dans le cadre d'un plan de départs volontaires. La marque a également indiqué que certaines équipes de production allaient se retrouver sans activité, faute de composants. De quoi inquiéter les salariés pour leur emploi. BMW n'a toutefois pas évoqué de suppressions de postes supplémentaires pour le moment. Le constructeur ne donne pas non plus de calendrier pour un retour à la normale. Par ailleurs, l'ampleur des perturbations reste inconnue. Avec 356 001 voitures produites en 2025, Ratisbonne est la première usine européenne de BMW. Elle occupe la deuxième place mondiale, derrière celle de Spartanburg, aux États-Unis. Selon l'ampleur de la pénurie, la situation pourrait encore se dégrader. Le groupe envisageait déjà des résultats négatifs pour sa branche automobile en 2026, avant même cette annonce. Les faibles ventes en Chine et la concurrence des marques locales sur les autres marchés compliquent la situation du constructeur allemand. Pourtant, les lancements successifs de plusieurs modèles de la nouvelle gamme Neue Klasse sont plutôt encourageants. Les premiers chiffres de ventes semblent bons. Ces véhicules ne seraient pas non plus concernés par les pénuries. Pas sûr, en revanche, que cela suffise à compenser une éventuelle mise à l'arrêt de modèles phares comme les SUV X1 et X2 ou encore la Série 1.

Voitures électriques : le Royaume-Uni envisage un sérieux retour en arrière

Le Royaume-Uni serait-il en train de faire marche arrière sur la voiture électrique ? Selon plusieurs médias, le gouvernement britannique s'apprêterait à réduire fortement les objectifs de ventes imposés aux constructeurs, pourtant déjà assouplis ces derniers mois. Une concession majeure à l'industrie automobile, qui peine à suivre le rythme de la transition. Mais Londres entendrait malgré tout conserver son calendrier de sortie du thermique, au risque de rendre sa stratégie de plus en plus difficile à comprendre.

Le gouvernement britannique pourrait s'apprêter à faire une nouvelle concession majeure aux constructeurs automobiles. D'après les révélations du quotidien The Guardian, Londres étudie une réduction importante des quotas de ventes de voitures électriques imposés à l'industrie d'ici à 2030. Alors que l'objectif actuel prévoit 80 % de véhicules zéro émission à cette échéance, celui-ci pourrait finalement être abaissé à 60 %, voire 50 %. Concrètement, sur 100 voitures neuves vendues en 2030, les constructeurs pourraient ainsi commercialiser 40 à 50 modèles non électriques, contre seulement 20 selon le calendrier actuel. Un assouplissement considérable pour un pays qui affiche pourtant l'ambition de sortir progressivement des motorisations thermiques.

Au cœur des discussions figure le Zero Emission Vehicle mandate (ZEV), un dispositif qui oblige les constructeurs à augmenter chaque année la proportion de voitures électriques dans leurs ventes. Fixé à 33 % en 2026, ce quota doit théoriquement atteindre 80 % en 2030, puis 100 % en 2035. Mais cette trajectoire divise désormais le gouvernement britannique. Interrogé lundi 9 novembre, le Premier ministre Andy Burnham a toutefois tenu à tempérer les révélations du Guardian, assurant qu'aucune décision n'avait encore été prise. Il a également rappelé que la consultation publique sur ces objectifs venait de s'achever et que les différentes propositions devaient encore être examinées. Une réunion interministérielle prévue mercredi 11 novembre pourrait permettre de trancher.



Des constructeurs qui peinent à suivre le rythme

Ce possible assouplissement intervient alors que les constructeurs automobiles multiplient les mises en garde contre des objectifs jugés trop ambitieux. Sur les dix premiers mois de 2026, les voitures électriques représentaient 26,6 % des immatriculations neuves au Royaume-Uni, selon les chiffres de l'industrie automobile britannique. Une proportion encore éloignée du quota théorique de 33 % fixé pour cette année. La situation contraste avec celle de la France, où les voitures électriques ont atteint 40,7 % des immatriculations neuves sur le seul mois d'octobre (et 32,5 % depuis début 2025), selon les données du ministère de la Transition écologique. Une progression spectaculaire qui rappelle que la transition ne s'effectue pas au même rythme selon les marchés européens. L'écart chez nos voisins britanniques ne signifie toutefois pas automatiquement que les constructeurs seront sanctionnés, puisque le dispositif prévoit plusieurs mécanismes de flexibilité leur permettant de compenser une partie de leurs obligations.

Et ce n'est pas la première fois que Londres envisage de desserrer la contrainte. En 2025, le gouvernement avait déjà assoupli les règles du ZEV pour donner davantage de marge de manœuvre aux constructeurs, notamment en facilitant le report de certains objectifs et les compensations entre différentes catégories de véhicules. Cette fois, il pourrait aller plus loin en réduisant directement les quotas de ventes électriques, tout en prolongeant certains mécanismes de flexibilité jusqu'en 2034. Une double concession réclamée par une industrie qui estime que la demande des automobilistes ne progresse pas suffisamment vite pour suivre le calendrier réglementaire.

Une interdiction du thermique toujours prévue en 2030

Le paradoxe, c'est que le gouvernement britannique n'entend pas officiellement abandonner son calendrier de sortie des motorisations thermiques pour autant ! Londres maintient son objectif d'interdire la vente de voitures neuves fonctionnant exclusivement à l'essence ou au diesel à partir de 2030. Les modèles hybrides pourraient toutefois continuer à être commercialisés jusqu'en 2035, date à laquelle toutes les voitures et camionnettes neuves devront être zéro émission. Il faut donc distinguer cette interdiction des quotas de ventes électriques, qui pourraient être considérablement revus à la baisse.

Reste une question : comment atteindre 100 % de ventes zéro émission en 2035 si les constructeurs ne sont plus tenus d'en réaliser que 50 à 60 % cinq ans auparavant ? Un tel assouplissement pourrait soulager les marques à court terme, mais compliquer la trajectoire des années suivantes. Il suscite également l'inquiétude des professionnels de la recharge, dont les investissements reposent sur une croissance rapide du parc électrique.

L'association britannique ChargeUK estime ainsi que 1,7 milliard de livres d'investissements dans les infrastructures pourraient être menacés par un nouvel affaiblissement des objectifs. En voulant adapter sa réglementation à la réalité du marché, Londres risque donc de rendre la transition électrique encore plus incertaine.

Groupes de personnes / Entretien		Élude / Pâtes		Lisière / Vagabonder		Bistrot		Cabaret (deux mots) / Équipe anglaise		Pénétras / Instrument de musique		Cheveu					
												Affluent de la Dordogne					
Fleuve français / Mammifères amphibies						Qui réagit / Comique français (1926-2009)											
								Ni dieux, ni maîtres / Maison commune								Dieu celtique	
Contestée / Abject						Obscène / Esprit											
Choisi / Tente						Pays d'Asie / Inconvenance								Introduction d'un tube		Petit équidé	
Protège le doigt						Ville croate / Câble nautique											
Deux fois deux / Chaste																	
Reptile / Retirés																	
Au dessus du panier / Expectative						Cobalt / Épreuves											
Policier																	
Nickel / Cité engloutie																	

Dirigeante israélienne (Golda)

Loupas / Microrégion corse

Travaux forcés (initiales) / Sport

Pressant

Mises au point

Écrivain français (1804-1857)

Chiffre

Agréable

Petit groupe instrumental

Hydrocarbure saturé

Château de la belle au bois dormant

Banquise

Élève d'une grande école française

Vaisseau

Fût changée en génisse

Victoire de Napoléon / Rires sur la toile (initiales)

Métal précieux / Cent mètres carrés

Convoitées

Fromage corse

Adresse / Vif

Continent

Affole / Figure géométrique

Césium / Ville suisse

Roi de tragédie

Article / Beau perroquet

Allonge / Petit ruisseau

Faisceau lumineux / Argent

Petit saint

Canota

Bécots

Anéantissement

Inconvenance

Introduction d'un tube

Petit équidé

Parties de cheminées

Magot

Possédés

Exclamation méridionale

Teigne

Couvrant de blancheur

PÉTROLE

Le Brent à plus de 93 dollars

Les cours du pétrole remontaient mercredi, dans un marché toujours attentif à l'évolution de la situation géopolitique internationale. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, gagnait 1,91 %, à 93,24 dollars.
Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, prenait 1,19 %, à 87,06 dollars.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 12 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

CHINE

L'excédent commercial dépasse les 1.000 milliards de dollars

L'excédent commercial de la Chine a dépassé les 1.000 milliards de dollars au cours des dix premiers mois de 2026, atteignant 1.040 milliards de dollars, selon des données officielles publiées mardi.
Cette progression s'explique notamment par la hausse des exportations de produits industriels, dont les véhicules électriques, les semi-conducteurs et les robots industriels, destinés aux marchés internationaux.
Les exportations chinoises ont progressé de 35% en octobre sur un an, contre une hausse de 36% le mois précédent, tandis que les importations ont augmenté de plus de 41% par rapport à la même période de l'année dernière. Les expéditions vers l'Europe ont enregistré une hausse de près d'un quart sur un an, alors que celles à destination des Etats-Unis ont progressé d'un tiers. Avec ce niveau d'excédent, la Chine est en passe de dépasser le record de 1.190 milliards de dollars enregistré sur l'ensemble de l'année dernière.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le développement du transport maritime et des moyens de paiement électronique au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude d'exposés relatifs au développement du transport maritime et la modernisation de sa flotte, ainsi qu'à la modernisation des moyens de paiement électronique, indique un communiqué des services du Premier ministre.
A l'entame de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication sur le dossier du développement du transport maritime et de la modernisation de sa flotte. Ce dossier, qui s'inscrit parmi les priorités nationales définies par Monsieur le Président de la République, complète les éléments de la stratégie nationale actuellement en cours de mise en œuvre, visant la modernisation et le développement des ports commerciaux. Elle repose sur une approche intégrée destinée à dynamiser ce secteur stratégique afin d'offrir des services de qualité conformes aux normes et standards internationaux, ainsi qu'à promouvoir les échanges dans le domaine du commerce extérieur, notamment les exportations, qui connaissent une croissance soutenue ces dernières années", note le communiqué.
A cet égard, "ont été présentés les efforts déployés pour développer les infrastructures portuaires et les installations logistiques, ainsi que pour renouveler la flotte nationale de transport maritime de marchandises et de passagers", relève la même source.
Par ailleurs, et "dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement électronique, le Gouvernement a entendu un exposé préliminaire sur l'état de mise en œuvre de la feuille de route y afférente, qui sera étudiée ultérieurement lors de la prochaine réunion du Gouvernement. L'exposé en question portait principalement sur l'adaptation du cadre réglementaire, le développement de solutions de paiement électronique, la digitalisation des flux de paiement, le développement des moyens de paiement électronique par secteurs, ainsi que la généralisation des solutions digitales dans divers secteurs d'activité et services publics", ajoute le communiqué.

R E.

MDN

Démantèlement d'un réseau criminel organisé, comptant un ressortissant marocain, pour intelligence avec des entités étrangères hostiles

Les éléments du Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tipaza, relevant de la 1re Région militaire, ont démantelé un réseau criminel organisé, comptant parmi ses membres un ressortissant étranger de nationalité marocaine, qui activait dans la constitution et l'exploitation d'un système de communications électroniques illégal à des fins d'intelligence avec des entités étrangères hostiles, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

Le Trumpisme économique se retourne contre son créateur

Le 3 novembre 2026, les démocrates ont repris la Chambre et le Sénat par de larges marges et gagné 21 des 36 postes de gouverneur en jeu. C'est un vote sanction sur le coût de la vie et l'inflation, la concentration des investissements et de la croissance sur l'IA. Le facteur économique a beaucoup joué dans cette élection, il ne s'agit pas uniquement d'un basculement partisan.
Selon l'AP : « 80% des électeurs disaient subir une pression financière sévère ou modérée, et 67% estimaient que les politiques de Trump avaient aggravé la crise de l'économie. L'inflation, remontée à 3,7% en septembre 2026, elle est à 4% au début de novembre 2026.
Deux chocs se sont combinés. La guerre en Iran, entrée dans son huitième mois, a perturbé le détroit d'Ormuz et fait repasser le Brent au-dessus de 100 dollars. L'essence a bondi de 34,2% sur un an en septembre, expliquant à elle seule plus de la moitié de la hausse mensuelle des prix. Le système de protection par les droits de douane et les prix de l'énergie sont les deux principaux éléments de l'augmentation des prix facteurs pour les industriels.
Sur le plan budgétaire, la dette atteint 40,5 trillions de dollars, en hausse de 4 trillions depuis janvier 2025. Le déficit 2026 est de 1 992 milliards, soit 6,1% du PIB. Les seuls intérêts nets de la dette ont atteint 1 050 milliards.
Politiquement, Trump ne pourra plus faire passer de grandes lois sans le Congrès. Mais il reste très puissant par décret, sur les tarifs, le commerce et la politique extérieure. C'est le paradoxe : affaibli à Washington, il peut devenir plus imprévisible à l'extérieur, car les tarifs sont l'un des rares leviers où il n'a pas besoin du Congrès. Mais ses déboires ne sont pas finis. Le premier arrive vite : le 11 décembre, il faudra voter le budget du gouvernement pour éviter un Shutdown.
L'Europe supporte les conséquences d'une guerre sur laquelle elle n'a aucune prise. Pour l'Europe, l'impact est d'abord celui les tarifs, le marché américain est son principal débouché ; environ 500Mds de $ d'exportation vers les USA, ensuite vient l'énergie avec plus de dommages. La guerre en Iran qui a entrainé la fermeture du détroit d'Hormuz l'a replongée dans un nouveau choc énergétique. Le pétrole coûte désormais à l'UE 27,6 milliards d'euros par mois, contre 17,7 milliards un an plus tôt, pour un volume presque identique. C'est 10 milliards de plus par mois, uniquement à cause du prix.
L'Europe est dépendante à plus de 96% pour son pétrole importé. Ses stocks de gaz sont proches de leurs plus bas niveaux de 2022. L'AIE prévient que si Ormuz reste perturbé et l'hiver froid, les stocks pourraient tomber à 10% en fin d'hiver. Et l'Europe a rompu ses contrats de gaz avec la Russie et s'était déjà tournée vers le GNL américain, plus cher. L'Europe pousse pour la diplomatie avec l'Iran, non par sympathie, mais par survie économique
Donald Trump ressort totalement perdant des élections de mi-mandat. Cela signifie-t-il la fin de la politique protectionniste des Etats-Unis ? Rien n'est moins sûr, car il a toujours le pouvoir d'utiliser des décrets dans ce domaine. Mais tous les sondages le montrent : les droits de douane sont impopulaires auprès d'une majorité de la population et suscitent des réserves jusque dans les rangs républicains. Ils contribuent à la hausse des prix et donc à la perte de pouvoir d'achat, et les citoyens ne voient pas d'un bon œil ce choix politique.
Globalement les tarifs n'ont pas beaucoup impacté le commerce mondial. Quand les Etats-Unis ont voulu contenir les exportations chinoises, celles-ci sont passées par le Vietnam ou le Mexique avant d'être revendues aux Etats-Unis. De tels circuits ont plutôt tendance à accroître le volume du commerce mondial. Sans parler des réseaux parallèles. La Chine s'adapte, et prépare la riposte. Les exportations chinoises vers les États-Unis ont cru de 33% et vers l'UE de 24% alors que les exportations américaines vers la chine ont bondi de 25% au cours des premiers 10 mois de 2026. Dans ces conditions, la protection ne stimulera pas la ré-industrialisation, elle aggravera plutôt l'inflation. Les démocrates sont très favorables à plus de contrôles sur les semi-conducteurs, les puces et l'IA à destination de la Chine, ce qui réduit la marge de Trump pour faire des concessions technologiques. La dernière crise de Nvidia, dans laquelle la Chine est directement impliquée, va encore compliquer la tâche de Trump. Vis-à-vis des pays alliés c'est le stand-by. Le Japon et la Corée du Sud avaient promis 550 et 350 milliards de dollars d'investissements aux États-Unis pour apaiser Trump. Ils ont désormais intérêt à ralentir la mise en œuvre effective.
L'IA, très prisée par Trump, considérée comme le vecteur central de la croissance américaine, grâce à une amélioration de la productivité, risque de bouleverser l'ordre économique en place à la fois par le marché financier et par la consommation de l'énergie.
Goldman Sachs estime l'investissement mondial dans l'IA à plus de 1 000 milliards de dollars en 2026, dont 581 milliards aux États-Unis seuls. Selon l'AIE, la consommation mondiale d'électricité des Data Centers est passée de 415 TWh en 2024 à 485 TWh en 2025, et devrait atteindre 950 TWh en 2030, soit 3% de l'électricité mondiale. Cette tendance va rendre encore plus chère l'électricité.
La fin du Trumpisme économique laissera des paris énormes sur l'avenir de l'économie mondiale, avec des risques encore plus grand et qui dépassent le seul cadre économique. L'intuition semble dire que les cartes sont entre les mains de la Chine.